

RÉFÉRENDUM 92

Ce qu'ils ont dit

sur les effets du NON

**ROBERT BOURASSA :** «L'instabilité politique entraîne de l'inquiétude chez les investisseurs. Ce n'est pas du terrorisme que de dire cela. C'est simplement énoncer les lois économiques les plus simples.» (Saint-Laurent, le 18 octobre)

**BRIAN MULRONEY :** «Un NON ça veut dire un NON, on ne se contera pas de peurs. Il n'y en aura pas de négociations constitutionnelles, il ne faut pas rêver en couleur! Si vous dites NON à Charlottetown, c'est fini!» (Entrevue publiée dans La Presse le 17 octobre)

**JACQUES PARIZEAU :** «Je garde espoir que ce désaveu terrible de la classe politique canadienne, un désaveu effrayant, se transformera en pressions sur les politiciens pour leur faire comprendre que quand on veut se faire réélire, il faut s'attaquer aux vrais problèmes.» (Montréal, le 19 octobre)



Jean Chrétien

**JEAN CHRÉTIEN :** «MM. Parizeau et Bouchard disent qu'on pourra s'attaquer aux problèmes de l'économie après la victoire du NON. Mais est-ce qu'ils s'engagent, eux, à ne plus parler de souveraineté du Québec après le 26 octobre pour s'attarder à l'économie? C'est bien clair qu'ils se battent pour le NON et qu'ils s'apprennent à mieux préparer la souveraineté.» (Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, le 18 octobre)

**MICHAEL HARCOURT,** premier ministre de la Colombie-Britannique: «Si le NON l'emporte et que Brian Mulroney convoque une nouvelle conférence constitutionnelle, je ne m'y rendrai pas. Si les gens disent NON le 26 octobre, c'est fini. Ma réaction serait différente si je croyais pouvoir améliorer l'entente pour la Colombie-Britannique et m'opposer à la garantie de 25 p. cent des sièges à la Chambre des communes au Québec. Mais il n'y a aucune chance que ça arrive.» (Dans le Vancouver Sun le 17 octobre)

**MARC-YVAN CÔTÉ,** ministre de la Santé du Québec: «Si le NON l'emporte, nous sommes dans la merde jusqu'au cou.» (Portrait publié dans La Presse le 17 octobre)

**JEAN-CLAUDE ICART,** ancien directeur du Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal: «Après le 26 octobre, ça ne sera pas le chaos, pas la catastrophe.» (Montréal, le 18 octobre)

**JOHN McCALLUM,** professeur à l'université McGill: «... à l'avenir d'un vote négatif au Québec, l'idée d'une souveraineté-association ou même d'un marché commun ne survivra pas longtemps dans les bars et les salons du Canada anglais.» (La Presse, le 19 octobre)

**EDWARD McWHINNEY,** professeur à l'université Simon Fraser, Colombie-Britannique et militant du OUI: «Je refuse d'embarquer dans les scénarios de peur. Un NON ne signifiera pas la fin du Canada, ni une chute de 50 p. cent du dollar. Car on ne peut tout de même pas prétendre que l'accord de Charlottetown est la meilleure entente constitutionnelle depuis celle des États-Unis en 1787...» (Entrevue dans La Presse, le 17 octobre)

Mulroney croit avoir démasqué Parizeau

Il déduit d'une déclaration de Parizeau qu'un NON est un OUI à l'indépendance

MARIE-CLAUDE LORTIE  
BAIE-COMEAU

Une nouvelle déclaration de Jacques Parizeau confirmant ses intentions indépendantistes a permis à Brian Mulroney de donner une dernière injection d'énergie à sa campagne en affirmant qu'à la veille du référendum, il est plus clair que jamais qu'un NON à l'entente est un OUI à l'indépendance.

Selon M. Mulroney, le président du comité du NON au Québec, Jacques Parizeau, a fait une erreur stratégique «sérieuse» en levant «l'écran de fumée» sur son intention de profiter d'une victoire du NON pour accélérer la marche vers l'indépendance.

L'enjeu est maintenant limpide, dit-il, c'est la séparation, et le premier ministre estime que cela aidera énormément ses

troupes à convaincre les indécis de pencher en faveur du OUI.

Mardi, M. Parizeau a déclaré: «La souveraineté du Québec il va falloir, après avoir dit NON à ce document-là, il va falloir la faire, puis la faire vite. Moi je n'ai pas l'intention d'attendre 12 ans ou huit ans.»

Pour Brian Mulroney, il n'en fallait pas plus pour illustrer la thèse qu'il défend depuis le début de la campagne. Cette thèse, c'est qu'un NON ouvre la porte à l'indépendance parce que M. Parizeau s'en servirait pour forcer la tenue d'élections provinciales qu'il gagnerait. A ce moment-là, le chef du PQ commencerait ses démarches vers la souveraineté, explique M. Mulroney, qui semble tenir pour acquis une victoire du PQ aux prochaines élections provinciales.

«Il dit, si vous me suivez dans la voie du NON, je vous annonce ce soir que ce n'est

plus un NON à Charlottetown, c'est un OUI à l'indépendance», a lancé le premier ministre aux militants du comité du OUI de Baie-Comeau.

«C'est la première fois qu'il parle comme cela, a continué le premier ministre, il s'agit là d'une erreur stratégique de sa part. Parce que l'écran de fumée que je dénonce depuis quatre semaines sans arrêt on le voit maintenant de façon limpide. Ses intentions sont claires comme de l'eau de roche. (...) C'est sérieux ce qu'il a dit, c'est sérieux ce qu'il a dit. Un NON c'est lourd de conséquence.»

Brian Mulroney espère pouvoir remonter la pente grâce à cette tournure de débat. Hier midi, il a encouragé ses troupes en indiquant d'ailleurs que le sondage Gallup ne donnait que dix points de différence entre le NON et le OUI dans l'ensemble du Canada, un écart tout à fait surmontable, estime le premier ministre.

«Vous avez vu un sondage, de Gallup je crois, qui dit que c'est 50 p. cent pour le NON, 40 p. cent pour le OUI et 10 d'indécis. C'est la même maison de sondage qui, à deux semaines des dernières élections, a dit que le Parti libéral allait gagner avec (John) Turner. (...) La nous avons seulement un petit dix points à gagner dans l'espace d'une semaine», a-t-il lancé à ses troupes ravies de le voir mais qui admettent que leur tâche est ardue dans le comté. En 1980, la région du village natal de M. Mulroney avait voté majoritairement pour l'option souverainiste de René Lévesque.

Mais M. Mulroney continue inlassablement à afficher l'image de celui qui croit encore gagner. «C'est en fin de soirée que l'on voit les meilleurs danseurs, a-t-il rappelé à ses militants, vous allez voir lundi prochain que le p'tit gars de Baie-Comeau sait comment danser.»



A la brasserie chez Larry, Angus Comeau (à droite), opérateur de machinerie lourde, prend une bière avec son ami François Houle. Ils ont bien l'intention de voter NON au référendum.

Les travailleurs de l'Est n'ont que faire du référendum... et vont voter NON

MICHELE QUIMET

À la brasserie chez Larry, située à Montréal-Est dans le coin des raffineries, l'humeur est maussade. Les travailleurs se demandent pourquoi les gouvernements tiennent absolument à ce qu'il y ait un référendum.

«C'est de la foutaise! Ils dépendent des millions pour ça. Ici, dans l'Est, ils ont fermé des raffineries et les gens sont sur le chômage ou sur le BS», dit Gilles Beauchamp, un entrepreneur en électricité.

«Ouin...», approuve son ami. Alors pourquoi dépenser tout cet argent, se demandent les travailleurs, alors que l'est de l'île de Montréal encaisse des fermetures d'usines depuis dix ans: Texaco, Esso, Gulf, la Vickers, les Biscuits David, les Aliments Steinberg, Black and Decker, l'usine pétrochimique Kemtec et, plus récemment, les ateliers Angus?

Les travailleurs sont inquiets. On est loin des subtilités entourant les textes juridiques et la justifiabilité de l'union économique.

Ici, chez Larry, Robert Bourassa et Brian Mulroney n'ont pas la cote.

Histoires de campagne

«Mulroney, il ferme toutes les jobs, dit Angus Comeau, un opérateur de machinerie lourde qui a six enfants, presque tous sur le chômage. Mulroney, je l'aime pas. Bourassa, je l'aime pas. Je vote NON.»

«Moi aussi je vote NON pis ça viens de s'éteindre», ajoute son ami, François Houle.

«Le monde, ils sont tannés de se faire runner, dit Gilles Beauchamp. Ils veulent que l'économie marche.»

Le problème, explique Jacques Arseneault, un accidenté du travail, c'est que l'économie est mêlée. «Aujourd'hui, tu peux acheter des spark-plugs (bougies) dans une pharmacie. Ça n'a pas de bon sens! Il faut que le boucher vende de la viande et que le poissonnier vende du poisson. Hey, c'est rendu que MacDonald vend de la pizza! Tout est mêlé.»

C'est dans cette brasserie virile où il n'y a que des hommes, à part

les deux serveuses, qu'on a tourné le film Coyote et une affiche affriolante de Mitsou orne un mur juste à côté de la table de billard. Dans le fond, il y a une télévision avec un écran géant et un bar avec des tabourets au style canadien suranne.

A une table, un homme tranche de la décoration. Il est le seul à porter un complet-cravate. C'est un représentant en transport et, de temps en temps, il vient manger chez Larry.

Pendant que les Demons du midi jouent à tue-tête et que le rire aigu de Suzanne Lapointe emplît l'espace, le représentant en transport se vide le cœur. Il parle vite et il est intraitable. Tout y passe: les Québécois nés pour un petit pain, l'humiliation d'avoir un patron unilingue anglais à Toronto qui ne comprend rien au Québec, la folie de tenir un référendum et l'incompétence des hommes politiques.

«J'ai honte, finit-il par lâcher. On fait colon, fuck.»

En sortant de chez Larry, le ciel est toujours aussi gris. Il n'y a que des raffineries et des usines qui crachent leur fumée. Le temps est à l'orage. L'humeur des travailleurs aussi.

«Mulroney devrait se taire une journée et penser»

— Jacques Parizeau

YVES BOISVERT

À Brian Mulroney, qui dit que Jacques Parizeau a fait une «erreur stratégique» en disant qu'un NON pourrait ouvrir la voie à la souveraineté, Jacques Parizeau dit d'aller se coucher et de se taire pour une journée.

«J'ai eu tout un choc aujourd'hui: le premier ministre du Canada vient de découvrir que je suis souverainiste!» a-t-il lancé sous les éclats de rire des quelque 300 militants qui emplissent le local du comité du NON de Vimont, à Laval, hier soir.



Jacques Parizeau

Plus tôt dans la journée, le premier ministre Mulroney avait déclaré à Baie Comeau que le chef du NON au Québec avait pour la première fois laissé entendre qu'à ses yeux un NON à Charlottetown est «un OUI à l'indépendance».

Devant les journalistes, M. Parizeau a ironisé sur la déclaration du premier ministre.

«Ça fait six semaines qu'on travaille la main dans la main, ceux qui veulent la souveraineté du Québec et ceux qui veulent des changements majeurs du système fédéral pour refuser l'accord de Charlottetown. Et tout d'un coup, le premier ministre de ce pays découvre que Parizeau est un souverainiste... Mon Dieu! Que Dieu vienne en aide au Canada!»

«Je crois que ça montre simplement que le premier ministre du Canada ne sait plus trop où il en est (he is having a hard time with himself). Le pauvre homme. Je crois que le premier ministre du Canada devrait dormir une journée. Partir une journée, et ne rien dire, simplement se taire une journée et penser. Penser un petit peu. Réalisez-vous que vous êtes tous la ce soir, nombreux, avec de nombreuses caméras de télévision, à me de-

mander si le premier ministre du Canada a raison et si je suis un souverainiste! Mon Dieu! Est-ce que l'homme ne pourrait pas simplement s'en aller et dormir là-dessus une journée?»

M. Parizeau a également levé un voile sur son rôle pendant la crise qui a secoué la réserve d'Akwesasne (qui se partage entre l'Ontario, le Québec et l'État de New York), quelques mois avant les troubles d'Oka. M. Parizeau avait parlé de ces événements à CKAC plus tôt dans la journée, en réponse à une attaque du ministre Clau-

de Ryan, qui lui reprochait son attitude pendant la crise autochtone de l'été 1990.

Après que Conrad Sioui l'ait appelé pour se plaindre du refus du ministre Sam Elkas d'envoyer la SQ sur la réserve même s'il y avait eu mort d'homme, M. Parizeau a dit avoir appelé personnellement M. Bourassa «pour éviter une nouvelle effusion de sang» afin de lui demander d'envoyer «immédiatement» la Sûreté du Québec dans la réserve où «les gens se tiraient dessus».

«Quelques minutes après qu'on se soit parlé, il y a eu un deuxième mort. Et dans le courant de la journée, M. Bourassa, finalement, a accepté d'envoyer la Sûreté du Québec à Akwesasne et l'ordre a été rétabli», a résumé le chef de l'opposition.

Le chef péquiste a indiqué qu'il n'avait pas jugé bon de rendre publiques ces informations jusqu'ici, mais que M. Ryan avait été trop loün. «Quand je vois tout à coup M. Ryan, le ministre de la Sécurité publique, commencer à m'attaquer quant au rôle que j'aurais joué selon lui pendant la crise autochtone, alors là, une sorte de pudeur disparaît.

Le message de Bourassa ne passe pas

Une analyse de PHILIPPE DUBUISSON QUÉBEC

Partout où la caravane de Robert Bourassa s'arrête, le premier ministre du Québec doit répondre à la même question: «Où sont les compétences exclusives, réclamées depuis des années par les gouvernements du Québec, dans l'accord de Charlottetown?»

Et à chaque fois, M. Bourassa répond à peu près ceci: «En faisant partie du marché commun canadien, le Québec doit accepter une souveraineté partagée dans plusieurs secteurs pour permettre l'atteinte d'objectifs liés au territoire canadien.»

M. Bourassa explique qu'un partage des pouvoirs étonne entre les provinces et le gouvernement fédéral est inconcevable à l'aube de l'an 2000. A l'archaïsme de l'isolement, il oppose le concept européen et contemporain de la «subsidiarité». Le partage des compétences doit être fonction de l'efficacité des gouvernements, dit-il.

Prenant le cas de la formation de la main-d'oeuvre, il précise que les provinces sont mieux placées pour assurer la livraison des services. L'entente de Charlottetown, promet-il, permettra au Québec de mettre sur pied un «guichet unique», c'est-à-dire gérer un seul réseau de forma-

tion sur son territoire, mettant fin aux chevauchements.

L'entente de Charlottetown permettra aussi au gouvernement fédéral de fixer des objectifs au chapitre de qualification de la main-d'oeuvre pour accroître sa mobilité. Le Québec bénéficiera de ses normes canadiennes qui ne pourront qu'accroître l'efficacité du marché économique canadien.

A ceux qui mesurent les pouvoirs exclusifs promis au Québec par l'entente de Charlottetown à l'aube des 22 compétences réclamées par le rapport Allaire, M. Bourassa répond qu'il peut demander la lune comme chef de parti, mais qu'il doit être réaliste à titre de chef de gouvernement.

Mais ce message que le premier ministre veut contemporain ne réussit pas à convaincre. Il n'a pas convaincu la Chambre de commerce du Québec ou l'Association des manufacturiers du Québec, demeurés neutres dans la campagne référendaire, qui réclamaient un ménage en profondeur dans le partage des compétences.

L'entente de Charlottetown, disent ces incrédules, ne mettra pas un terme aux doublages de programmes entre les provinces et le gouvernement fédéral. Elle reconnaît plutôt au gouvernement fédéral le pouvoir de dépenser dans les secteurs de juridiction exclusive des provinces, un

gavage de chicanes interminables entre gouvernements qui s'affichent à coups de subventions.

Aux antipodes

Mais si le message de M. Bourassa ne passe pas, c'est qu'il se situe aux antipodes du discours tenu par son gouvernement et de ses principaux ministres depuis la mort de Meech. Le gouvernement Bourassa avait en fait depuis deux ans préparé les esprits à un discours opposé:

- Dans le secteur de la santé, une exclusivité des provinces, le ministre Marc-Yvan Côté a réclamé à grands cris mais sans succès plus de souplesse dans les normes fédérales pour introduire son «ticket orienteur»;
- Dans le secteur de la formation professionnelle, le ministre Bourbeau a multiplié les sorties contre son homologue fédéral, qu'il a accusé de doubler le réseau Québécois de la formation de la main-d'oeuvre sans tenir compte des priorités du Québec;
- Dans le secteur de l'environnement, compétence partagée, le ministre Pierre Paradis a imploré le Sénat de rejeter le projet de loi C-13. Ottawa, disait-il, se donne le droit de dicter le processus d'évaluation environnementale de tout projet, même ceux de compétence provinciale ou

le gouvernement fédéral intervient en vertu de son pouvoir de dépenser.

M. Bourassa a même amplifié ce discours de son gouvernement en qualifiant de «fédéralisme dominateur» le partage des pouvoirs proposé par la comité fédéral Beaudoin-Dobbie, dont se sont pourtant très largement inspirés les premiers ministres pour convenir de l'entente de Charlottetown.

On recote ce que l'on sème, dit-on. Cette maxime, aussi simple qu'elle soit, exprime bien le borborygme dans lequel s'est enfoncé le gouvernement Bourassa, non pas depuis le début de la campagne référendaire, mais depuis deux ans en tenant un discours hostile au gouvernement fédéral et fort revendicateur.

Le premier ministre fédéral avait pourtant donné raison en quelque sorte au gouvernement du Québec en affirmant, avant la conclusion de l'entente de Charlottetown: «Le véritable problème canadien, c'est l'utilisation abusive par le gouvernement fédéral de son pouvoir de dépenser.»

Aujourd'hui, à quelque jours de l'échéance référendaire, M. Bourassa souhaite que le débat sur le partage des compétences soit «un peu plus contemporain». Mais dans une campagne de 36 jours, où le débat est plus émotif que sérieux, les Québécois ont du mal à suivre «avec lucidité» leur premier ministre.

## Le vrai courage, oser accepter l'entente

Bien des Québécois et des Québécoises hésitent à approuver l'entente de Charlottetown parce qu'ils ont l'impression que voter OUI, c'est en quelque sorte accepter de ne plus se battre, c'est choisir la voie de la résignation et de la médiocrité.



Pourtant, le vrai courage ne consiste pas à envoyer de temps à autre un premier ministre se battre à Ottawa, ou à flirter avec une option que l'on rejettera quand elle devient menaçante.

Le vrai courage, c'est d'accepter de clore le débat constitutionnel en approuvant l'entente de Charlottetown, de bâtir le Québec en osant changer de terrain d'affrontement. Cela demande une bonne dose d'audace, parce que nos batailles avec Ottawa sont devenues des béquilles et exigent bien moins d'efforts que de s'attaquer de front aux problèmes qui nous assaillent.

Ces batailles avec le reste du Canada sont tellement ancrées dans nos habitudes qu'elles sont devenues un carcan, qu'elles mènent les Québécois à se réclamer d'un nationalisme des années soixante pour se préparer à l'an 2000.

Le débat constitutionnel, dont cette campagne référendaire est le plus récent chapitre, est poussiéreux. D'abord, il repose largement sur ce que nous appelons des revendications traditionnelles. Des exigences élaborées il y a trente ans et qui correspondaient sans doute aux besoins de la société de l'époque, encore informelle et fragile. Le Québec a radicalement changé, mais n'a pas fait le ménage dans ses demandes.

Un nombre important des acteurs du psychodrame référen-

taire, comme MM. Trudeau, Parizeau, Bourassa et Chrétien, étaient déjà des acteurs des affrontements qui se sont déroulés il y a un quart de siècle. Et ils réussissent à nous imposer encore aujourd'hui les paramètres des batailles de leur jeunesse.

Ce poids du passé a fait en sorte que ces affrontements épisodiques sont devenus mécaniques, avec leurs rites confortables et leur vocabulaire guerrier: se tenir debout, céder, affronter, gagner. Ils ont aussi donné naissance à une industrie constitutionnelle qui les entretient et les perpétue, observateurs, universitaires, constitutionnalistes, politiciens, le nid de vipères des conseillers des gouvernements, qui vivent de cette crise sans jamais souffrir de ses effets.

Où toutes ces énergies nous ont-elles menés? Nulle part. En trente ans d'affrontement, pas une virgule de la constitution n'a été modifiée à l'avantage du Québec.

Mais le Québec, lui, le vrai Québec, pas celui des aînés et des virgules, mais celui des gens, de leurs emplois, de leurs institutions, de leurs créations, a littéralement explosé. Il s'est modernisé, s'est développé, a mis au point ses propres modèles, a dépassé ses frontières.

Bien sûr, ce n'est pas grâce au cadre fédéral que ce développement a été possible, car les succès du Québec ont souvent exigé des batailles rangées avec le reste du Canada. Le principal moteur de cette évolution a d'ailleurs été le nationalisme québécois sous ses diverses formes.

Mais il est également clair que le cadre fédéral, dans la plupart des cas, n'a pas été un frein. Le plus souvent, les contraintes liées à la constitution, au partage des pouvoirs, aux conflits intergouvernementaux ont eu une très faible influence sur les

réalisations les plus significatives de la société québécoise, que ce soit le développement de son réseau d'éducation, de ses institutions économiques, de ses programmes sociaux, de ses réalisations culturelles.

Et pourtant, même si elles n'ont le plus souvent rien à voir, combien de fois nous sommes nous servis des contraintes politico-constitutionnelles soit pour expliquer nos échecs, soit pour proposer des solutions. Par exemple, à l'heure actuelle, on associe la survie du fait français à la clause de la société distincte et donc au bon vouloir du reste du Canada, quand dans les faits les vraies solutions reposent sur une restauration de notre réseau d'éducation et sur notre capacité de renouveler les générations. Et c'est en ce sens que ce débat est une béquille qui entretient le mythe réconfortant voulant que nous puissions résoudre nos problèmes en changeant les règles du jeu.

Les problèmes les plus criants, ceux qui nous font le plus peur et pour lesquels nous n'avons pas de solution, la restructuration de notre économie, le brassage ethnique, la pauvreté, la crise de l'État, l'environnement, seront rigoureusement les mêmes, peu importe le cadre constitutionnel. C'est de la pensée magique de croire qu'ils seront plus faciles à régler dans un fédéralisme profondément renouvelé à la Allaire ou dans un projet de souveraineté sans douleur.

Le vrai courage, c'est de se rendre compte que les solutions ne viendront pas d'un quelconque débat de nature constitutionnelle, mais des efforts de chacun. Et le vrai nationalisme, ce n'est pas de se battre pour des virgules, mais de foncer pour bâtir le Québec. Et pour cela, il faut d'abord tourner le dos à ce débat stérile.

Alain DUBUC

## Salut Willie!

Le country québécois est en deuil. Willie Lamothe, celui qu'on surnommait le «monument national», est décédé.



On se souviendra longtemps de lui. Dans des témoignages empreints d'une grande tristesse, ses proches l'ont décrit comme un homme dénué de prétention, plein d'énergie, d'humour, tendre et généreux.

Willie Lamothe avait trois passions. Sa famille et ses amis, le country et western et la rigolade.

Il fut un chanteur adulé. Un merveilleux acteur dans une dizaine de films. Une grande vedette à Télé-Métropole dans le célèbre *Ranch à Willie*. Durant une trentaine d'années, il a sillonné la province, se produisant sur les petites et grandes salles de spectacles à une époque où la culture country québécoise était méprisée par l'élite et par les gens de théâtre en général. Mais Willie Lamothe n'était pas un homme de compromis. Toujours fidèle à lui-même, il a chanté inlassablement les petites choses de la vie, l'amour et la nostalgie et mérité, en bout de piste, le respect de tous.

Avec courage, il a assumé les quatorze dernières années de sa retraite forcée souffrant terriblement des séquelles d'une embolie cérébrale. Ils sont très peu nombreux les disparus célèbres dont le départ suscite une telle belle unanimité de regrets et de sympathie. Willie Lamothe aura marqué, à sa façon, non seulement la culture country québécoise, mais l'ensemble des Québécois.

Dans le paradis des cowboys, il doit être mort de rire quand il raconte aux autres la récupération que l'élite a fait de la culture western. Salut Willie.

Claudette TOUGAS

## Montréal, au secours!

Une fois de plus, la Ville de Montréal vole à la rescousse de ses sociétés paramunicipales. L'an dernier, elle avait emprunté 72 millions pour en renflouer quatre, aux prises avec un lourd endettement. Cette année, c'est un montant de 400 millions qu'elle ira chercher sur les marchés financiers pour le compte de ses «paras» engagées dans de grands projets immobiliers. Et souffrant, comme tout le monde, du marasme économique actuel.



Quatre cent millions, c'est beaucoup pour une ville dont le budget annuel s'élève à moins de deux milliards. Les partis d'opposition ont immédiatement saisi l'occasion pour dénoncer l'engagement de l'administration dans des projets coûteux et qui, pour le moment du moins, ne tournent pas rond du tout.

Ces dénégations n'échappent pas à la démagogie. Prenons le cas du Centre de commerce mondial, qui recevra une tranche de 86 millions des emprunts municipaux. Au moment où cet ambitieux projet censé revitaliser le Vieux-Montréal et développer le caractère international de la métropole avait été mis en branle, personne ne prévoyait que la récession qui, à l'époque, ne faisait que s'annoncer, allait durer aussi longtemps. Ni qu'on allait tomber aussi bas. Que le Centre de commerce serait incapable de louer plus de 30 p. cent de ses locaux. Et que les banques ne se précipiteraient pas pour lui fournir du financement à long terme.

Une fois qu'elle a mis le pied dans ce projet, par le truchement de deux sociétés paramunicipales, la Ville n'avait probablement plus le choix. Et penser qu'aujourd'hui, elle devrait se départir de sa part d'actifs du Centre, à un moment où le marché immobilier souffre de morosité aiguë, pour réinjecter les fonds ainsi récupérés dans la réparation de trottoirs, cela relève du simplisme politique.

En revanche, ces emprunts massifs viennent nous rappeler que les sociétés paramunicipales, théoriquement indépendantes de l'hôtel de ville, ne constituent en quelque sorte que le bras commercial de l'administration publique. Et que leurs activités ont un impact direct et substantiel sur les contribuables.

Or, le conseil municipal, en principe responsable des «paras», ne les suit que de façon épisodique, une fois l'an, lors de la présentation de leurs budgets. Les rapports qu'elles achèvent périodiquement à l'administration municipale ne sont pas rendus publics. Il n'existe pas de portrait d'ensemble de leur situation financière. Elles ne sont pas tenues de divulguer de liste exhaustive des contrats qu'elles octroient. Bref, elles échappent aux mécanismes de contrôle qui s'appliquent aux administrations publiques. Parce qu'elles occasionnent une contribution majeure de la part de la Ville, les difficultés que rencontrent aujourd'hui ces créatures municipales constituent une occasion en or pour revoir leur fonctionnement.

Agnès GRUDA



## La boîte aux lettres

### Punition trop légère pour Lisa

M. Guy Fournier.

■ Je suis une grande admiratrice de votre émission *Jamais deux sans toi* pour toute la réalité et la vivacité de ses émotions et des événements.

Mais l'émission du jugement de la petite Lisa (12 octobre dernier) m'a fait grandement réagir.

Je suis mère de trois enfants et j'ai travaillé à la Maison Notre-Dame de Laval durant dix ans comme psycho-éducatrice. Le geste que Lisa a posé (tirer sur sa mère) est absolument inacceptable et démontre des troubles psychologiques graves. Cette enfant avait besoin d'aide de psychologues. Ses comportements nous le démontreraient déjà depuis longtemps.

Quelle image donne-t-on à nos adolescents dans cette émission?

«Si tu tires sur ta mère ou une autre personne mais que tu as une bonne raison, tu feras 30 heures de travaux communautaires et le juge te fera des beaux sourires.»

Kristine CHOQUETTE  
Psycho-éducatrice

### «Sport» risqué, mais palpitant

■ Dans *La Presse* du jeudi 15 octobre, le chef de pupitre de *Montréal Campus* vient à la défense de ses collègues du *Polyscope* sous le titre «Publier n'importe quoi». Il dit notamment: «Les publications étudiantes adorent s'adonner à un

sport risqué, mais ô combien palpitant: repousser au maximum les limites de la liberté d'expression. Tout peut être écrit, pourvu que ce ne soit pas raciste, sexiste ou discriminatoire.»

À la lecture de l'article, on pourrait croire qu'il n'y a rien de sexiste dans le *Polyscope* «Special sexe». Partout dans le texte, pourtant, remplacez «homme» par «blanc» et «femme» par «immigrant». Ensuite, essayez de me dire que ce numéro n'est pas raciste... Essayez de ne pas y voir de discrimination. Publiez un *Polyscope* — ou un *Montréal Campus* — aussi raciste que le «Special sexe» était sexiste, et vous aurez toutes les communautés ethniques sur le dos. Le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration ira même jusqu'à présenter des excuses publiques au nom des Québécois.

Mais dans notre société encore sexiste, les femmes ne peuvent même pas réagir sans passer pour des frustrées, si bien que les journaux étudiants — et les autres — peuvent encore se permettre n'importe quoi impunément.

Suzanne BLANCHET  
Longueuil

### Vive le stade!!!

■ Récemment, nous, éducatrices en garderie d'enfants de 3-4 ans, avons décidé d'amener notre groupe de 13 enfants faire un tour au Stade.

Vu la proximité entre notre garderie et les installations olympiques, nous avons pris cette habitude. Cette fois-là, le funiculaire était notre destination. Mentionnons que depuis

l'ouverture du funiculaire, jamais nous n'avons eu à déboursier pour les enfants de moins de 5 ans, ceux-ci étant toujours accompagnés d'adultes, en l'occurrence nous les éducatrices. D'ailleurs le tableau posé près du guichet le mentionne très bien.

Quelle ne fut pas notre surprise, ce jour-là, de nous faire refuser l'accès en prétextant que chaque enfant doit avoir son billet. Pourtant ces enfants ont tous moins de 5 ans et nul le part il n'est mentionné qu'ils doivent être accompagnés de leur parent pour bénéficier de cette gratuité.

Le transport urbain (autobus, métro), les musées, l'Insectarium, le Jardin Botanique, les installations municipales sont gratuits pour les moins de 5 ans accompagnés. De quel droit la RIO ne respecte-t-elle pas les politiques dans ce sens et à le mauvais goût d'aller à l'encontre de ce qu'elle indique à ses guichets.

À quand notre prochaine visite au Stade?

Nous nous le demandons!!!

Jocelyne DESSUREAULT  
et Andrée TREMBLAY  
Éducatrices en garderie

### Un reflet de notre civilisation?

■ L'endroit choisi, le Palais de la Civilisation, pour y établir un casino n'est pas un choix subtil, s'il en est un. De bien mauvais goût. Pourquoi n'y avoir pas établi le Musée de la Science et de la Technologie et toutes ses grappes?

Pour attirer les touristes.

notre maire Doré voit grand, somptueux! Rien n'est trop beau.

Dans un pays civilisé comme l'Angleterre, les maisons de jeu sont permises moyennant un «membership» et sont tenues à l'ombre dans des clubs privés pour les gens qui ont les «moyens» de se payer ce genre de sport... ou divertissement anathème.

Ici dans notre «belle» province où la loterie tient lieu de planning social, de religion, d'espoir, en prônant l'évasion de la réalité pécuniaire d'un grand nombre, il n'y aura pas de francement de sourcils et encore moins un interlocuteur public.

Nous avons maintenant notre monument à la loterie!

Il ne s'agit pas ici de passer un jugement moral mais d'y voir un «non-sens» et une désinvolture face à nos valeurs de patrimoine.

L'endroit idéal puisqu'il n'y a plus de recul, serait les Cours Mont-Royal qui sont devenues un éléphant blanc. Ou encore Mirabel?

L'éditorial de *La Presse* (25 sept.) par Claudette Tougas est faible et défaitiste en titrant: «Les jeux sont faits». On nous relate la raison du choix comme étant reliée à la «sécurité». Paradoxalement, la distance du site faciliterait la mesure, l'incongruité. Allons plutôt voir les autres «pressions» faites pour en arriver là, sans ambiguës. Et que penser d'un fardeau fiscal additionnel d'un corps policier discret «sur mesure»? En toute honnêteté, je n'y crois pas à ce choix.

C. DESGROSEILLERS  
Montréal

Opinions

# Une entente qui consacre le statu quo

Le texte qui suit est extrait de la Déclaration officielle du Comité des économistes pour le NON, un regroupement d'une vingtaine d'économistes québécois.

Plusieurs membres de notre profession ont déjà exprimé leur point de vue sur l'avenir économique du Québec.

Dans leur très grande majorité, ils ont recommandé des changements substantiels et fondamentaux au régime politique et constitutionnel actuel, changements qui ne se reflètent nullement dans le projet d'entente de Charlottetown.

Ils ont fait ces recommandations à partir d'une lecture serrée des tendances de fond au chapitre de la mondialisation et de l'intégration économique qui donnent lieu à de nouveaux déterminants quant à la compétitivité des économies contemporaines.

Le projet de Charlottetown ignore cette réalité en proposant la poursuite d'un régime centralisateur, dépassé, éloigné des agents économiques et non rentable pour le Québec.

De plus, en consacrant comme jamais auparavant le pouvoir du gouvernement central de s'immiscer dans toutes les sphères de juridiction, y comprises celles dites exclusives des provinces, ainsi qu'en reconnaissant et en constitutionnalisant pour la première fois, de façon aussi claire et tranchée, le pouvoir fédéral de dépenser et la centralisation des décisions à Ottawa, le projet d'entente du 28 août ne pourra que faire perdurer l'incertitude qui, elle aussi, est constitutionnalisée par un processus de discussions similaires à celui que le Québec a connu depuis 30 ans.

De façon plus spécifique, nous disons NON à la poursuite de ce régime qui est une faillite sur le plan de la gestion des fonds publics avec un déficit annuel de 30 milliards de dollars et une dette accumulée qui atteindra cette année les 450 milliards de dollars, soit 34 000 dollars par Canadien en âge de travailler. Le Canada est le deuxième pays le plus endetté des pays développés. Rien dans le projet d'entente ne permet de mettre fin à cela.

Au contraire, l'entente consacre la multiplication des chevauchements et des duplications qui entraînent des gaspillages annuels de l'ordre de 2 à 3 milliards de dollars. Aucun retrait réel du fédéral dans des champs de compétence provinciale n'est clairement défini dans ce projet d'entente. Là où il



Selon Les économistes pour le NON, l'entente du 28 août ne prévoit rien pour la relance économique.

pourrait survenir, éventuellement, par la négociation, le fédéral demeurerait présent, à ses conditions, par l'entremise d'ententes fédérales-provinciales renouvelables à tous les cinq ans.

Nous disons NON à un régime qui a été un échec dans la lutte aux disparités régionales. Depuis 15 ans, l'écart entre le Québec et les autres provinces canadiennes ne cesse de se creuser. En 1988, le Québec, avec 13,5 p. cent des familles vivant sous le seuil de la pauvreté, dépassait les Maritimes ou la pauvreté touchait 12,5 p. cent des familles. La mobilité des personnes telle qu'on la présente dans le projet d'entente ne peut régler par elle-même ce problème.

La richesse familiale nette au Québec, c'est-à-dire la valeur des actifs moins celle des passifs détenue par les familles québécoises, est la sixième au Canada avec 204 000 \$; elle est inférieure à la moyenne canadienne de 261 400 \$ par famille et loin de la richesse moyenne de 329 500 \$ pour les familles ontariennes. Le Québec devrait donc s'attendre, étant donné ces disparités de richesses, à retirer plus du régime actuel que ce qu'il paie au fédéral en taxes et en impôts. Au mieux, le bilan des dépenses courantes et des recettes fédérales au Québec est neutre sur son niveau de richesse. C'est le signal éminent d'un modèle qui ne fonctionne pas.

Nous disons NON à ce projet d'entente car il ne contribuera d'aucune façon à faire une lutte

acharnée au chômage, dont le taux atteint actuellement les 13 p. cent, ni au taux d'inactivité qui progresse dramatiquement vers le quart de la population en âge de travailler au Québec.

Nous dénonçons aussi l'analyse biaisée consistant à voir le régime actuel comme bénéfique pour le Québec parce qu'il génère un surplus au chapitre de l'assurance-chômage et du soutien social. Les évaluations du coût de l'inactivité au Québec présentent une facture de 25 milliards de dollars annuellement en salaires non versés, en profits non réalisés et en soutien de toutes sortes visant à atténuer l'appauvrissement progressif du Québec; c'est 25 fois que le surplus conjoncturel du fonds d'assurance-chômage.

Pour sortir le Québec du sous-emploi chronique, il faut plus qu'un pouvoir parcellaire comme celui de la formation de la main-d'œuvre, conditionnel au respect des objectifs canadiens, pouvoir qui, de surcroît, si l'on se base sur les échanges de lettres entre le Premier ministre du Canada et celui du Québec, n'est pas assuré de devenir avant longtemps une réelle compétence du Québec. Une lutte efficace au sous-emploi exige un seul répondant et une seule politique de main-d'œuvre intégrant la formation de la main-d'œuvre, la formation professionnelle, l'éducation postsecondaire, la gestion du fonds de l'assurance-chômage, les programmes de création d'em-

ploi et l'ensemble des volets de la sécurité des revenus.

Nous disons NON à ce projet d'entente du 28 août dernier, car les dispositions qu'il contient ne contribueront d'aucune façon à la relance de l'économie du Québec. La réalité économique du Canada n'est pas, en effet, celle véhiculée dans le cadre des campagnes publicitaires de «Canada 125». La dure, la vraie réalité est que le Canada se classe au vingtième rang sur vingt-deux parmi les pays industrialisés quant aux perspectives futures de compétitivité. De plus, il est loin derrière en matière de recherche et développement (vingtième sur vingt-deux), de transfert technologique et de formation (dix-neuvième).

Le Québec, dans son désir de performer et gagner, doit disposer au minimum: d'une plus grande maîtrise d'œuvre en matière de R et D; de l'autonomie nécessaire pour définir et concrétiser une politique industrielle et commerciale vigoureuse; des moyens entiers pour mettre rapidement en place une véritable politique de main-d'œuvre, avec ses différents volets indissociables incluant l'ensemble des mesures relatives à la sécurité du revenu et tous les volets de la formation et de l'éducation; des leviers nécessaires à la mise en place d'une vraie politique de développement régional. Le Québec doit aussi appuyer son développement économique sur des concertations et des synergies que le projet d'accord de Charlottetown pourrait contrecarrer.

Lysiane Gagnon



Votez Oui, Votez Non

Toutes les familles ont un Jean Allaire. Un «mon oncle» affable et rassurant, à qui l'on confierait les yeux fermés ses petites économies. Le portrait-robot de l'honnête gérant de caisse populaire.

Promu vedette par un bizarre concours de circonstances, Me Allaire incarne, dans la campagne référendaire, ces innombrables Québécois qui rêvent à la souveraineté sans risque et sans rupture, et qui s'imaginent qu'après un Non, le reste du Canada reprendra docilement le chemin de la table de négociation pour mettre au point de meilleures «offres»... que le Québec n'aura qu'à cueillir gracieusement.

Hélas, si l'on élevait un temple à la naïveté, c'est à ce pauvre Jean Allaire qu'il faudrait le dédier. Hier manipulé par les Libéraux, aujourd'hui par les Péquistes, le pauvre homme continue de s'accrocher à un rapport que seul Yvon Deschamps (mais seulement sur scène, dans son personnage du pauvre type) pourrait prendre au sérieux, parce qu'il repose sur le postulat tragico-comique d'un Québec libre dans un Canada fort.

Me Allaire et ses disciples propagent du rêve: celui d'un Québec doté de tous les pouvoirs sauf l'armée... et la dette nationale, qui continuerait miraculeusement à contrôler le quart du Parlement fédéral et recevrait par-dessus le marché des paiements de pérennité! Mais ce pays de Cocagne n'existera jamais que dans l'imagination de ces allairistes, — qu'il faudrait plutôt appeler des isolationnistes, car ils vivent à proximité d'une bulle, loin des réalités politiques les plus élémentaires.

Malheureusement pour ceux qui auront cru à ces chimères, le Québec, après un Non, n'aura à choisir qu'entre le statu quo et l'indépendance.

\*\*\*

Le principal, presque l'unique mérite de l'entente de Charlottetown, c'est que pour une fois tout le monde s'était mis d'accord. Comme argument de vente, c'est mince, mais il est vrai qu'un rejet marquera pour longtemps la fin des négociations constitutionnelles. Car ce consensus était non seulement le premier de la petite histoire constitutionnelle contemporaine, mais fort probablement le dernier.

Il n'y a pas un gouvernement qui osera rouvrir un dossier aussi miné que celui-ci. Les premiers ministres des provinces anglophones, à jamais échaudés, ne voudront plus en entendre parler. Le gouvernement Mulroney sera au bord du gouffre; jamais son successeur, qu'il s'agisse d'un autre gouvernement conservateur ou d'un gouvernement libéral, ne voudra se lancer dans une opération aussi périlleuse à moins d'y être forcé par la pression populaire.

Or, s'il est théoriquement concevable que cette pression se manifeste au Québec, ne serait-ce que parce que les allairistes vont revenir à la charge avec leur projet à la Yvon Deschamps, la résistance, au sein de la population canadienne-anglaise, sera étanche. Seuls les apôtres les plus irréductibles du Senat Triple-E et certains leaders autochtones, de même que quelques groupes d'intérêts relativement marginaux, à qui cette ronde constitutionnelle a donné de l'appétit, voudront à tout prix rouvrir le débat.

Quant au Québec, à supposer que M. Bourassa reste aux commandes, la seule chose à espérer sera qu'il s'abstienne dorénavant de toute velléité de mettre le bout du pied dans le marécage constitutionnel. Après sa pathétique performance des deux dernières années, mieux vaut que M. Bourassa se consacre corps et âme à autre chose — n'importe quoi sauf la constitution!

Le statu quo, donc. La vie continuera, comme elle a continué après «la nuit des longs couteaux» de 1981. Il y a dix ans, comme on dit, que «le Québec ne fait pas partie de la constitution». Qui en a senti les effets dans sa vie quotidienne?

Le statu quo constitutionnel est-il vivable? Est-il préférable à une mauvaise entente (une entente qu'on ne pourra jamais modifier, car avec la règle de l'unanimité, il sera impossible de changer un iota à cette constitution)?

Telle est la première question à se poser. Si l'on y répond oui, on vote Non, car c'est au statu quo que ramène la victoire du Non.

En régime fédéral, notons-le, le statu quo n'est pas l'immobilisme. Il y a toujours des mini-négociations, des aménagements, des ententes à la pièce. Un consensus large sur une réforme globale de la constitution sera certainement impossible à recréer d'ici plusieurs années — d'ici au moins à ce que le personnel politique ait changé dans toutes les capitales qui comptent —, mais l'on peut prévoir des adaptations, de légères modifications à l'actuelle répartition des pouvoirs, par ententes bilatérales et accords administratifs (sur la main-d'œuvre, par exemple).

La différence, c'est que rien ne sera enclenché dans la constitution; rien ne sera «coulé dans le béton». Le Québec gardera ses sièges à la Cour suprême pour la simple raison qu'il n'y a pas un gouvernement fédéral qui voudra s'aliéner une province qui contrôle le quart des sièges aux Communes (plus encore quand elle vote en bloc pour le parti au pouvoir). Et le Québec restera, dans les faits sinon sur papier, une société «distincte». Les symboles se seront envolés, mais la réalité, elle, demeurera.

\*\*\*

Si toutefois l'on trouve le statu quo constitutionnel invivable, si l'on croit que les problèmes réels du Québec tiennent à la constitution, alors l'autre question à se poser est celle-ci: Suis-je prêt à voir le Québec devenir un Etat indépendant, séparé du Canada, avec lequel il pourra peut-être — c'est possible, mais non garanti — réaliser un jour une association économique?

Si vous répondez oui à cette question, alors évidemment vous voterez Non lundi prochain.

Si par contre vous répondez non à cette question, et que par ailleurs vous trouvez le statu quo constitutionnel invivable, alors votez Oui. Si vous voulez à tout prix une réforme constitutionnelle, saluez sur celle-ci. Elle n'est pas fameuse, mais il n'y en aura pas d'autre avant bien des années.

# Charlottetown reconnaît l'interdépendance nécessaire des deux ordres de gouvernement

ROGER TASSÉ

L'auteur est avocat-conseil auprès du cabinet Fraser & Beatty à Ottawa et ancien sous-ministre de la Justice et sous-procureur général du Canada (1977-1985).

Je viens de prendre connaissance du commentaire signé par onze spécialistes de droit constitutionnel et intitulé «Partage des pouvoirs: le Québec traité comme les autres provinces», paru dans votre journal le 5 octobre.

Même si, je veux bien l'admettre, le texte de l'entente de Charlottetown n'est pas d'une clarté cristalline, en ce qui touche à tout le moins au partage des pouvoirs, je suis surpris de retrouver un si grand nombre d'inexactitudes dans le commentaire des spécialistes.

## Le pouvoir fédéral de dépenser

D'abord en ce qui concerne le pouvoir fédéral de dépenser, je souligne que l'entente de Charlottetown comprend trois volets importants: (i) les nouveaux programmes fédéraux pan-canadiens à frais partagés; (ii) les six matières communément appelées les six «soeurs», soit les forêts, les mines, le tourisme, le logement, le loisir et les affaires municipales et urbaines; (iii) les autres matières. Voyons-y de plus près.

En vertu des propositions de Charlottetown, le Québec aura le droit, reconnu par la constitution, de se retirer d'un nouveau programme à frais partagés. S'il met en œuvre un programme compatible avec les objectifs nationaux, il aura le droit d'exiger du fédéral une juste compensation. En d'autres mots, c'est dire que la compensation versée au Québec suite à son retrait, par exemple, d'un programme national sur les garderies, ne pourra servir à l'amélioration du réseau routier. Tant et aussi longtemps que le Québec demeure dans le régime fédéral canadien, est-ce vraiment déraisonnable d'exiger que les fonds fédé-

raux versés sous forme de compensation servent à tout le moins à la poursuite des objectifs nationaux?

— Le Québec aura aussi le droit, reconnu par la constitution, d'exiger que le fédéral mette fin à ses programmes dans la province fondés sur son pouvoir de dépenser dans le cas des six «soeurs». La juste compensation à laquelle aura droit le Québec sera établie dans une entente avec le gouvernement fédéral. À défaut d'entente, le Québec pourra s'adresser aux tribunaux qui en décideront.

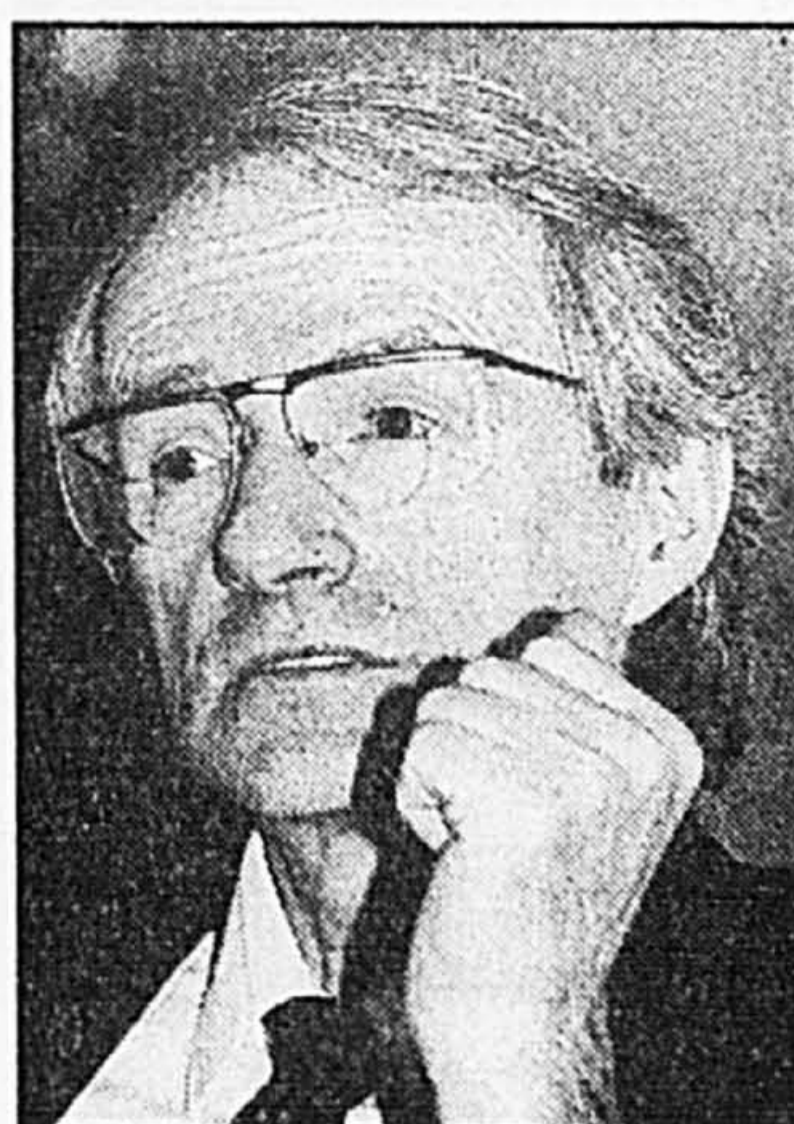
— L'entente de Charlottetown va plus loin en prévoyant que les Premiers ministres élaboreront un encadrement qui guidera dorénavant l'exercice du pouvoir fédéral de dépenser dans les autres domaines qui relèvent de la compétence exclusive des provinces. Cet encadrement, une fois établi, prendra la forme d'une entente multilatérale qui sera protégée par la constitution.

L'importance de ces propositions est manifeste. Pour la première fois de toute notre histoire constitutionnelle, les onze gouvernements au Canada sont convenus d'apporter des balises, d'imposer des limites constitutionnelles au pouvoir fédéral de dépenser dans les domaines qui relèvent de la compétence exclusive des provinces.

## Les ententes intergouvernementales

Les onze spécialistes ont raison de dire que les ententes intergouvernementales prévues par Charlottetown ne pourront servir au transfert de compétences législatives. Pour cela, il faudrait un mécanisme de délégation des compétences législatives clair et spécifique. C'est ce que le comité Beaudoin-Dobbie avait recommandé mais que les Premiers ministres n'ont pas retenu.

Cela étant dit, l'entente de Charlottetown prévoit clairement que ce sont les parties à une entente qui décideront si l'entente doit être protégée par la constitution. Le mécanisme de protection n'est pas limité aux seules matières au



Roger Tassé

sujet desquelles il est expressément prévu que des ententes peuvent être conclues, comme le prétendent les onze spécialistes. Toute entente, tout aussi bien celles concernant l'immigration, la main-d'œuvre ou la culture, que celles relatives à toutes autres matières, pourront être protégées.

Les spécialistes font aussi valoir que la clause d'égalité de traitement pourra éventuellement limiter l'utilité de ce mécanisme de protection parce que, selon eux, le fédéral pourrait hésiter «à concéder à l'un ce qu'il pourrait se voir forcé d'accorder ensuite à neuf autres».

Bien sûr, la notion d'égalité de traitement des provinces est de nature à imposer une nouvelle discipline au fédéral dans sa façon de traiter les provinces. Mais il ne s'agit pas là d'un principe absolu. Il est tempéré par l'obligation constitutionnelle imposée au fédéral de tenir «compte de la situation et des besoins particuliers de chacun». Cette disposition devrait favoriser le Québec dans la mesure où il pourra invoquer le caractère distinct de la société québécoise.

## Immigration et main-d'œuvre

Même si l'entente de Charlottetown est silencieuse sur la ques-

tion, tous s'entendent pour dire, contrairement à ce que les onze spécialistes suggèrent, que les ententes relatives à l'immigration seront protégées par la constitution. Ce qui n'est pas clair, c'est de savoir si cette protection découlera d'une disposition constitutionnelle particulière à l'immigration comme c'était le cas dans l'Accord du Lac Meech, ou de l'application du mécanisme général de protection des ententes intergouvernementales.

Par ailleurs, contrairement à ce que prétendent les onze spécialistes, une lecture attentive de l'entente m'amène à conclure, sans équivoque, que le Québec pourra exiger que le fédéral se retire du champ d'activité de la main-d'œuvre. Le fédéral sera non seulement tenu de négocier mais aussi de conclure une entente visant à établir une juste compensation. Si le fédéral et le Québec ne peuvent s'entendre, les tribunaux décideront de la juste compensation à laquelle le Québec a droit.

En conclusion, il est évident que la lecture que je fais de l'entente de Charlottetown au chapitre du partage des pouvoirs est fort différente de celle qu'en font les onze spécialistes. Contrairement à ce qu'ils prétendent, les propositions comportent, à mon avis, des modifications fondamentales à la Constitution de 1867, en consolidant les compétences législatives du Québec et surtout en balisant et limitant le pouvoir fédéral de dépenser.

C'est aussi évident que les Premiers ministres canadiens ont rejeté la version «allairiste» de la réforme constitutionnelle, fondée sur une répartition étanche des compétences et des responsabilités gouvernementales, pour favoriser plutôt une vision du fédéralisme qui reconnaît l'interdépendance nécessaire des deux ordres de gouvernement et met en œuvre des mécanismes de coordination et d'harmonisation des politiques et programmes gouvernementaux qui répondent aux exigences de la réalité économique, sociale et culturelle du monde d'aujourd'hui.

## RÉFÉRENDUM 92

## Un NON fera une brisure entre l'élite et la population et favorisera le Bloc

— Lucien Bouchard

GILLES NORMAND  
LAVAL

■ Un NON au référendum marquera une brisure entre la classe des élites politique et financière et la population, ce qui modifiera considérablement la dynamique parlementaire canadienne et favorisera le Bloc québécois aux prochaines élections fédérales.

C'est ce que soutient le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, qui compte en effet faire élire entre 50 et 60 députés du Québec à Ottawa, au prochain appel aux urnes.

M. Bouchard, qui ne laisse planer aucune ambiguïté quant à ses intentions politiques futures, a été appelé à faire une profession de foi en Jacques Parizeau, hier, à l'Institut de recherche Armand-Frappier, à Chomedey, Laval.

Répondant à la question d'un professeur qui lui demandait s'il ne considérait pas qu'il pourrait faire un meilleur porteur de ballon que le chef du Parti québécois, pour la suite des choses après le référendum, le chef du Bloc québécois a dit:

« Absolument pas! En ce qui me concerne, il est évident que c'est à l'intérieur du Bloc québécois que nous aurons l'occasion de démontrer qu'on peut changer la dynamique des choses en envoyant à Ottawa un fort contingent de députés souverainistes, qui devront se consacrer aux seuls intérêts du Québec, économiques, sociaux et autres. »

« En ce qui concerne M. Parizeau, a-t-il ajouté, il est déjà un personnage historique. C'est un homme qui a près de 30 ans de vie publique et qui est associé au mouvement ascendant du Québec depuis trois décennies. Je serai toujours à

ses côtés pour l'aider. Au sein des rangs souverainistes, tout le monde sait que M. Parizeau est irremplaçable. C'est l'homme de la situation. Il a de grandes qualités. Personnellement, j'ai travaillé avec lui dans les années 1980 et 1970 et je sais que c'est l'homme qu'il faut pour franchir le passage extrêmement important. Il va falloir assumer beaucoup de responsabilités, il faudra beaucoup de qualités, d'expérience, d'imagination et beaucoup d'autorité morale. Et je pense qu'il a toutes ses qualités. » M. Bouchard parlait sans doute du possible passage à la souveraineté.

Précisant qu'il ne parlait pas de tous les gens d'affaires lorsqu'il référerait à l'établissement financier, Lucien Bouchard a souligné la brisure que ferait apparaître dans le tissu social une victoire du NON, « les élites s'étant à peu près toutes dites pour le OUI et la population s'apprêtant à voter pour le NON ».

« Une remise en cause va nous forcer à une réflexion sur la vie démocratique et la nécessité de faire en sorte que les représentants de la population soient davantage dévoués aux intérêts de celle-ci qu'à ceux de leur parti politique », a souligné le chef du Bloc québécois.

Il s'est dit convaincu qu'un Jean Lesage aurait fait mieux que Robert Bourassa, à Charlottetown.

« En 1964, il s'était donné comme objectif d'arracher du gouvernement fédéral qu'il se retire de 19 secteurs où le Québec voulait évoluer seul. Devant un refus, il s'est levé et a claqué la porte. Quand il est revenu à la table, les négociations finies, il avait obtenu ces 19 retraits et la création de la Caisse de dépôt.

« C'est la différence entre quelqu'un qui se tient debout et quelqu'un qui a le vertige en marchant debout », conclut-il. M. Bouchard a déploré devant les pro-

fesseurs et étudiants de l'Institut Armand Frappier qu'en dépit d'une lettre du premier ministre Robert Bourassa à Mulroney, lui demandant instamment le 26 août que la recherche et le développement soient inclus dans les ententes à être négociées, rien de cela n'apparaisse dans les textes juridiques de l'entente de Charlottetown, pas plus que dans le texte politique.

« Et on comprend pourquoi. En 1990, Ottawa a consacré 51 p. cent des fonds à la recherche à l'Ontario, et 19 p. cent au Québec. L'assurance-chômage au Québec et la construction de l'avenir à l'Ontario », a-t-il déploré avec dépit. Pour le chef du Bloc, dire OUI à l'entente constitutionnelle signifierait dire NON à Armand Frappier, NON à tous les visionnaires, à tous ceux qui ont une vision qui se projette dans l'avenir. « Cette entente, c'est une porte fermée », assure Lucien Bouchard.

## Le Québec peut se développer au sein du Canada, dit Rémillard

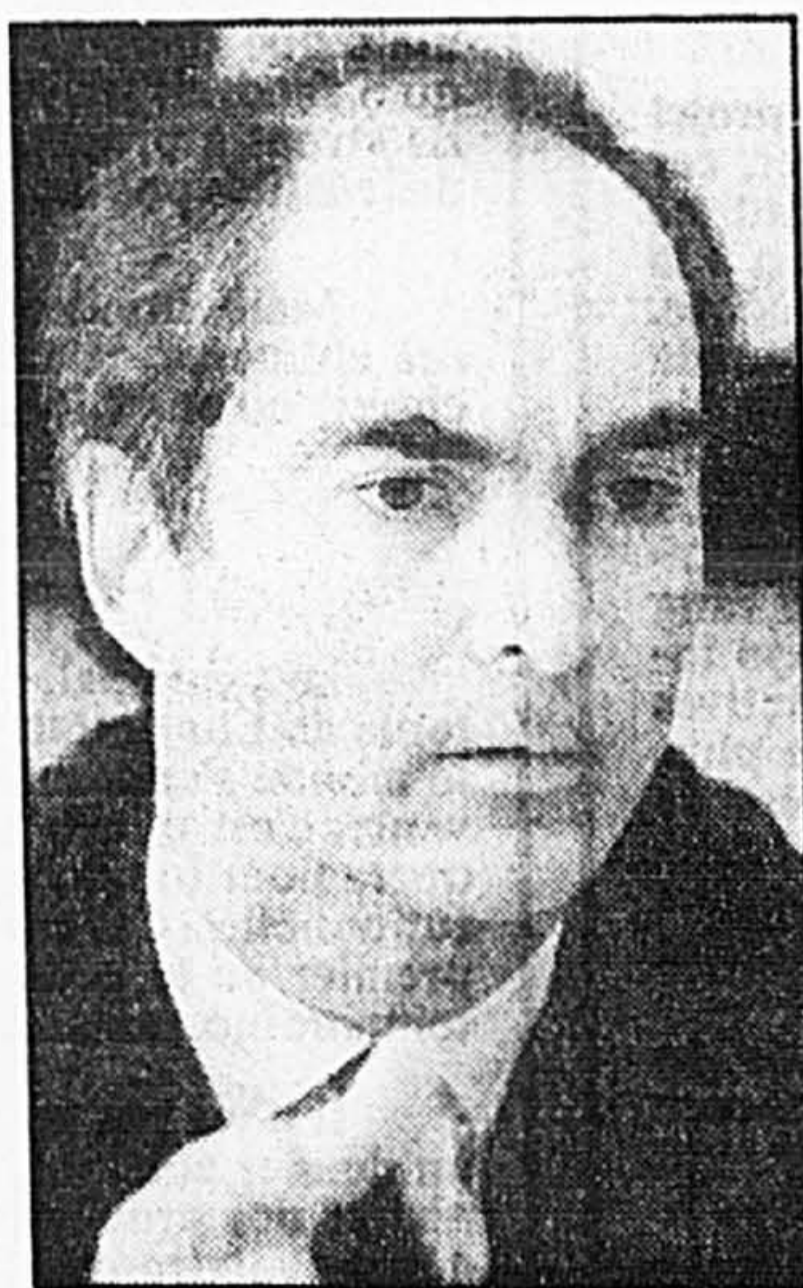
Presse Canadienne  
TROIS-RIVIÈRES

■ A moins de cinq jours du scrutin référendaire, le ministre québécois de la Justice Gil Rémillard a appelé hier soir à Trois-Rivières au ralliement derrière le OUI des forces qui croient que le Québec peut se développer à l'intérieur d'un Canada renouvelé.

« Je comprends que les indépendantistes puissent voter contre l'entente de Charlottetown. Je comprends même que M. Trudeau puisse aussi s'opposer à l'entente. Mais ceux et celles qui croient que le Canada peut occuper une place importante sur le plan international et que le Québec puisse s'y développer doivent voter OUI. »

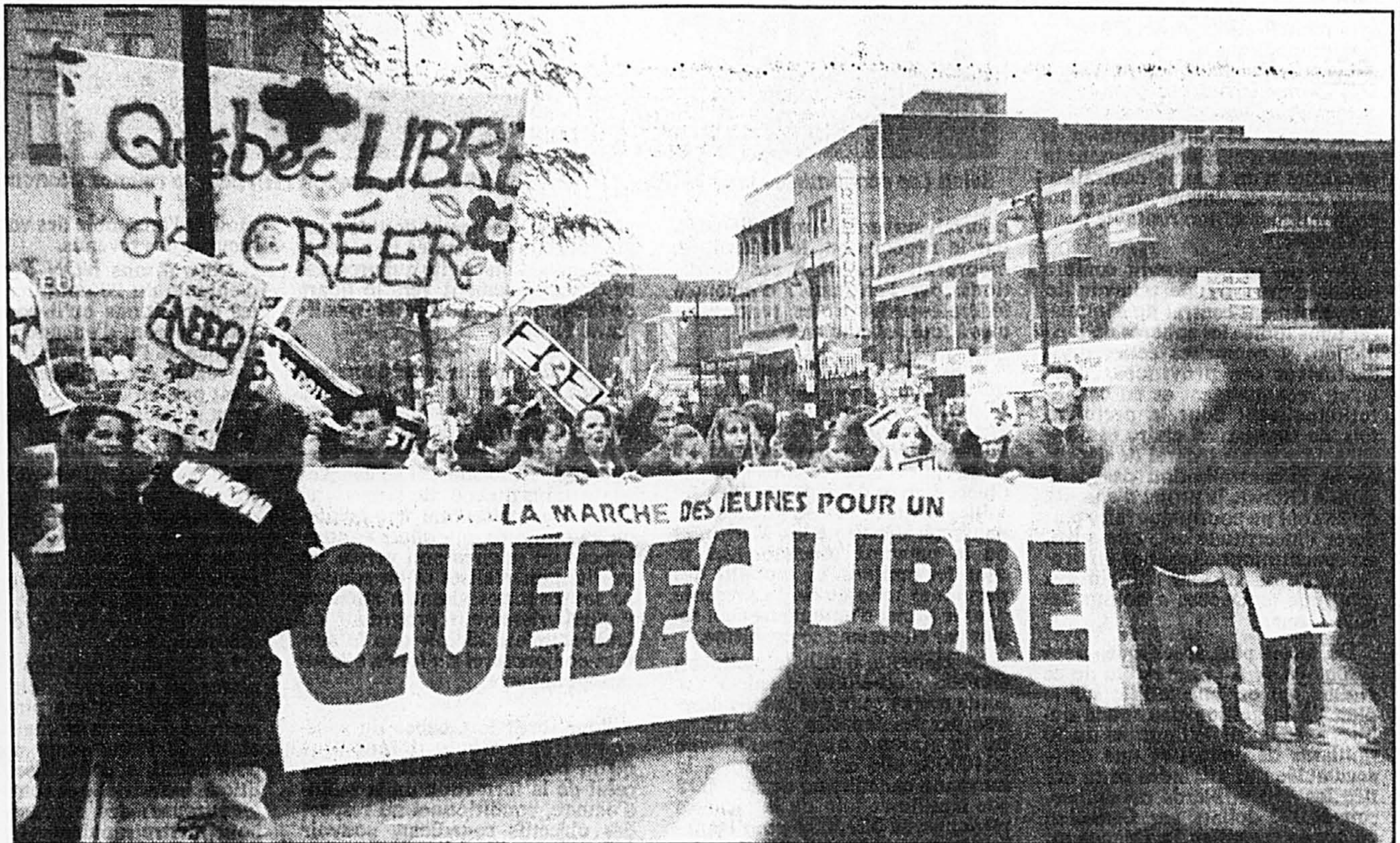
Le ministre Rémillard a occupé seul hier soir la tribune de la Chambre de commerce de Trois-Rivières. Le comité du NON, qui devait au départ être représenté par le vice-président du Parti québécois, Bernard Landry, puis par le député Jacques Brassard, a finalement préféré ne pas déléguer de représentant.

Au comité du NON, on a expliqué que M. Landry n'avait pu se libérer de ses activités profession-



Gil Rémillard

nelles d'enseignement à l'UQAM et que dans les circonstances, on préférerait ne pas désigner de remplaçant. Au comité du OUI, on s'est aussitôt indigné de ce choix en soutenant qu'il s'agit là « d'une indifférence vis-à-vis la population de la Mauricie-Bois-Francis-Drummond ».



## Des pancartes et des slogans « colorés »

Quelques centaines de jeunes et d'étudiants de plusieurs institutions d'enseignement de Montréal sont descendus dans la rue hier pour participer à la Marche des jeunes pour un Québec libre.

Les slogans et les pancartes parlaient aussi bien, parfois en termes « colorés », du référendum, de la souveraineté du Québec, du premier ministre Bourassa que de la paix et de la lutte anti-raciste.



«MON GARS,  
TU VAS  
ME LIBÉRER  
LE GARAGE  
EN VITESSE!»

TOUT DE SUITE!



La Geo Storm 1992

Seulement  
**199\$**  
par mois\* en location

Il faut faire de la place dans les garages de vos concessionnaires qui vous offrent la performante Geo Storm à un prix de location imbattable!

- Moteur 1,6 L, 95 chevaux, à injection électronique multipoint
- Boîte manuelle 5 vitesses avec surmultipliée
- Sac gonflable côté conducteur
- Suspension sportive indépendante aux quatre roues
- Radio AM-FM stéréo
- Garantie GM TOTAL<sup>MC</sup> 3 ans/60 000 KM\*\* sans franchise

VOS CONCESSIONNAIRES

**CHEVROLET**  
**Geo**  
**Oldsmobile**

PARTICIPANTS

\*Prix basé sur un bail de 48 mois, avec versement initial de 699 \$, transport, préparation et premier paiement inclus. Dépôt de 300 \$ remboursable. Taxes en sus. Kilométrage limité à 24 000 km par année. Le coût du kilométrage excédentaire est de 5 \$ par kilomètre. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs en stock. \*\*Selon la première éventualité.

**RÉFÉRENDUM 92**

**«Mulroney est cuit de toute façon», dit Chrétien**

Presse Canadienne  
TORONTO

■ Que l'on vote OUI ou que l'on vote NON au référendum, le premier ministre Brian Mulroney perdra ses élections, a prédit le chef libéral Jean Chrétien, lors de son passage à Toronto hier.

Participant à une émission de lignes ouvertes dans une station de radio de la communauté italienne, M. Chrétien a émis cette opinion pour convaincre un auditeur qui se disait libéral mais qui refusait de voter OUI par crainte d'aider la cause de M. Mulroney.

«Voyons donc, Mulroney est cuit de toute façon, et je dirais même bien cuit», a rétorqué M. Chrétien.

«Je suis bien la dernière personne qui voudrait aider M. Mulroney», a-t-il ajouté devant 1500 libéraux réunis dans le cadre de leur souper annuel de la Confédération à Toronto.

«Soyez prêt», leur a-t-il ensuite dit. «Nous allons être appelés à former le prochain gouvernement d'ici quelques mois.»

Malgré l'absence de partisanerie qui caractérise le débat référendaire, le chef libéral n'a pas pu résister hier à l'envie de décocher quelques flèches à l'endroit du gouvernement conservateur. D'autant plus que le contexte s'y prêtait: la plupart des appels téléphoniques reçus à la station CHIN provenaient de militants libéraux qui hésitaient à voter OUI, tandis que le dîner de la Confédération — un événement annuel qui revêtait une connotation spéciale à cause du 125<sup>e</sup> anniversaire du Canada — était une réunion partisane (à 200\$ le couvert).

**«Cette entente fonctionne; le statu quo ne fonctionne pas»**

— Robert Keaton

MARIO FONTAINE

Le président d'Alliance Québec, Robert Keaton, estime que les anglophones qui rejettent l'entente de Charlottetown font le jeu de Jacques Parizeau et des souverainistes. «Cela n'a rien à voir, je voterai NON parce que cette entente n'est bonne ni pour le Québec, ni pour le Canada», rétorque le constitutionnaliste Julius Grey, qui a défendu plusieurs causes au nom du lobby anglophone.

Les deux hommes avaient convoqué la presse hier dans des buts diamétralement opposés. Le premier pour réaffirmer l'appui d'Alliance Québec au texte de Charlottetown, le second pour dire que l'étude approfondie de l'accord l'avait amené à changer d'idée et à faire campagne avec les Fédéralistes pour le NON.

Au dire de M. Keaton, les Anglo-québécois qui, comme M. Grey, Peter Blaikie, David Payne ou Richard Holden, dénoncent l'entente, font preuve de pessimisme et de naïveté. «Cette entente fonctionne, déclare M. Keaton.



Robert Keaton

ton. Le statu quo, lui, ne fonctionne pas. Ceux qui voudraient que vous votiez contre l'entente n'ont aucune solution de rechange. C'est à eux qu'incombe le fardeau de la preuve.»

Selon lui, il faut voter OUI si on croit en l'avenir du Canada. Car les souverainistes ne se satisferont jamais du statu quo, et un NON leur donnera des armes supplémentaires. De plus, fait-il valoir, un vote négatif assombrira l'avenir des anglophones au Qué-

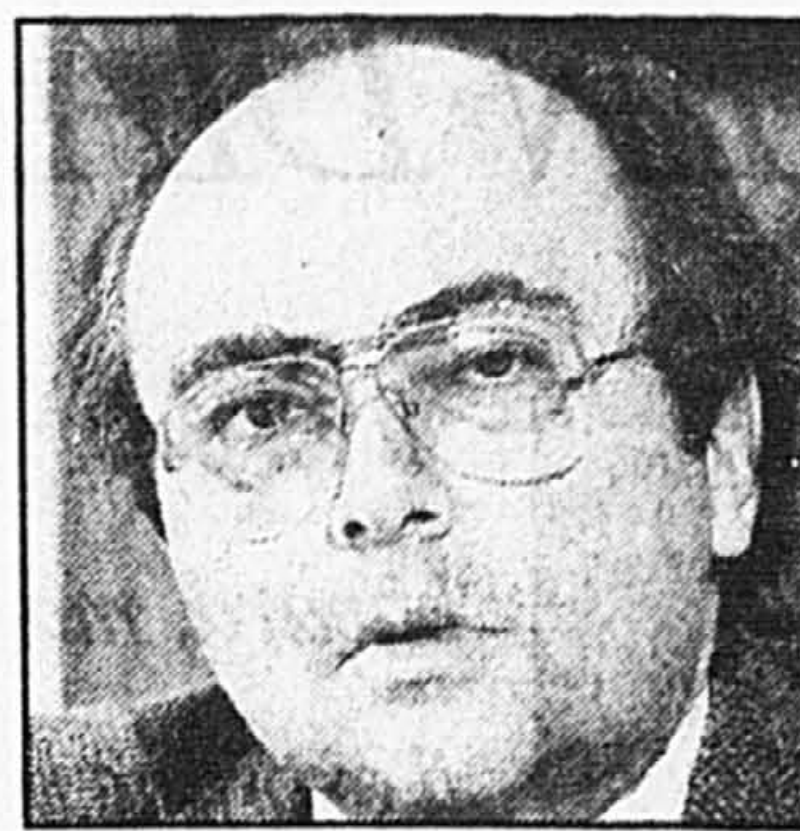
bec et entrainera la poursuite de leur exode.

Alliance Québec s'est opposée au recours au référendum devant la Commission Beaudoin-Edwards. «Il y a un danger inhérent dans un référendum, surtout dans un pays aussi grand que le Canada, dans le contexte économique actuel et le manque de confiance envers les leaders politiques en général», constate M. Keaton. Mais puisque Ottawa a retenu cette formule, il n'hésite pas aujourd'hui à dire OUI à l'entente de Charlottetown et à inviter les électeurs à avoir confiance en leurs leaders.

«Les Canadiens sont assez intelligents pour continuer à réfléchir durant les cinq derniers jours», assure M. Keaton. Une attitude qui se rapproche de celle du premier ministre Bourassa, lequel espère que les Québécois auront un «sursaut de lucidité» dans l'isolement qui les amènera à voter OUI.

**La révélation**

La démarche de Julius Grey, elle, va dans le sens opposé. Bien



Julius Grey

connu dans la communauté anglophone pour ses procès contre la loi 101. Me Grey a commencé par appuyer l'entente, en se disant que cela mettrait un terme aux interminables négociations constitutionnelles.

«Mais j'ai vite compris, explique-t-il, que pour le Québec ce n'était qu'un début, pas une fin. Il reste 26 points à négocier dans cet accord, un exercice qu'il faudra reprendre tous les cinq ans. Cela en fait une entente stupide

qui va créer une culture politique de revendications. A ce moment-là, je m'étais déjà prononcé pour le OUI. Mais une nuit, à trois heures du matin, je me suis réveillé en me disant: mais qu'est-ce que tu fais là!»

Contrairement à M. Keaton, ce constitutionnaliste estime qu'il n'y a rien de tragique à revenir au statu quo. Après tout, assure-t-il, on a une excellente constitution qui vaut bien mieux que celle qu'on nous propose avec son Sénat «inutile, inefficace et coûteux» et une autonomie gouvernementale aux autochtones qui, à ses yeux, en fait des citoyens d'une classe à part.

C'est un argument qu'avait soulevé Pierre Elliott-Trudeau, dont la fracassante sortie a influencé Me Grey de concert avec «l'ultranationalisme» affiché par Robert Bourassa durant sa campagne. «Au moins Jacques Parizeau, lui, dit ce qu'il pense», laisse tomber M. Grey. Les Fédéralistes pour le NON sont le seul groupe québécois qui met en évidence l'unifilié dans sa publicité, contrairement au camp du OUI où la feuille d'érable brille par son absence.

**Bourassa continue à se battre et à espérer une victoire**

ANDRÉ BELLEMARE  
de la Presse Canadienne

SAINT-RAYMOND

■ Contrairement au premier ministre Brian Mulroney qui semble avoir lancé la serviette, Robert Bourassa continue de se battre avec énergie et à espérer une victoire des forces du OUI au référendum de lundi prochain.

Interrogé sur l'état des sentiments de M. Mulroney, hier, le

président du Comité du OUI a dit ne pas croire que «M. Mulroney soit résigné (à la défaite). Quant à moi, je suis combatif par tempérament. Je fais rarement des colères, vous me connaissez, mais je suis toujours très combatif et encore davantage quand je défends une bonne cause.»

«Ce n'est pas parce que le parti (libéral) ou le gouvernement est en cause mais, étant profondément et inconditionnellement Québécois, je ne veux pas que le

peuple que je dirige prenne un risque non calculé.

«Je ne veux pas que l'on perde du temps en votant NON. Je me bats avec toute l'énergie pour protéger l'avenir du peuple québécois. Ce n'est pas une question partisane. Si je puis dire humblement, je le fais parce que j'ai le sens de l'État», a expliqué le premier ministre lors de l'inauguration officielle de la nouvelle aile de l'usine Papiers Malette de Saint-Raymond de Portneuf.

Cette usine, qui a rouvert ses portes en janvier dernier après une fermeture de quelques années, procure du travail à 125 personnes. Accompagné par les ministres Michel Pagé, Gerald Tremblay et Albert Côté, M. Bourassa s'est arrêté dans ce coin du comté de Portneuf dans le cadre de sa campagne référendaire.

«Ce sont ces moments-là que j'aime le plus en politique, lorsque le gouvernement a joué un rôle dans la consolidation ou la

création d'emplois», a commenté M. Bourassa, qui a dit avoir bien reçu l'offre de collaboration que lui a faite Jacques Parizeau de travailler ensemble à redresser l'économie après le référendum.

Le chef du gouvernement répète souvent qu'un NON le 26 octobre ne contribuera qu'à maintenir «l'instabilité politique et économique et éloignera des investisseurs qui hésiteront à placer leur argent ici».

**La campagne aujourd'hui**

**LES VEDETTES**

- Robert Bourassa prononce une allocution devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (midi, Méridien); il sera à Drummondville en soirée pour participer à un ralliement du OUI.
- Jacques Parizeau fait campagne dans la région de Québec, il est l'invité de la Chambre de commerce régionale de Ste-Foy; il accompagne Lucien Bouchard à une assemblée publique à Granby, en soirée.
- Brian Mulroney est à Montréal pour les deux prochains jours; il rencontre ce soir les représentants de diverses communautés ethniques de la région, après avoir participé à des émissions radio-télévision.
- Jean Chrétien fait campagne à Regina en compagnie du premier ministre, Roy Romanow et de l'ex-premier ministre, Grant Devine.

**À MONTRÉAL**

- David Peterson, ex-premier ministre de l'Ontario, sera présent à un stand d'information du Comité du OUI (Place Montréal Trust, Niveau métro, 12 h 30).
- Le FRAPPE présente un dîner-rencontre sur l'avenir constitutionnel où seront présentes Louise Harel (NON) et Céline Hervieux-Payette (OUI) (18 h, Restaurant William Tell, 2055 Stanley).

**RADIO / TÉLÉ**

- Brian Mulroney sera présent aux émissions suivantes; Mon grain de sel (TVA, 11 h 55); Pulse News (CTV, 18 h); Raison Passion (Radio-Canada, 21 h).
- Jean Cournoyer reçoit Jean Allaire, du Réseau des libéraux pour le NON (CKAC, 13 h).
- Jacques Parizeau accorde une entrevue à Michael Enwright pour «As It Happens» (CBC Radio, émission du matin).
- Un débat d'une durée de 90 minutes sur le thème: «L'impact du projet de Charlottetown sur la loi 101» mettra en présence Claude Ryan et Jean Dorion (CJMS, 13 h).

Canadian <b>MIL</b> MILAN 04-00-20	Canadian <b>TPE</b> TAIPEI 00-19-73	Canadian <b>MUC</b> MUNICH 00-05-15	Canadian <b>ROM</b> ROME 35-64-49	Canadian <b>MAN</b> MANCHESTER 01-81-03
Canadian <b>NGO</b> NAGOYA 05-50-65	Canadian <b>AKL</b> AUCKLAND 22-65-04	Canadian <b>TYO</b> TOKYO 98 75 04	Canadian <b>LGW</b> LONDON 28-45-03	Canadian <b>FRA</b> FRANKFURT 08-60-03
Canadian <b>BLU</b> BIRMINGHAM 06-45-18	Canadian <b>CDG</b> PARIS 03-55-04	Canadian <b>RIO</b> RIO DE JANEIRO 08-00-00	Canadian <b>SYD</b> SYDNEY 27-30-05	Canadian <b>SCL</b> SANTIAGO 23-95-47
Canadian <b>MEX</b> MEXICO CITY 00-50-04	Canadian <b>HKG</b> HONG KONG 56-50-04	Canadian <b>SAO</b> SAO PAULO 05-95-05	Canadian <b>BKK</b> BANGKOK 30-65-04	Canadian <b>HNL</b> HONOLULU 34-95-04

**NOUS AVONS AUSSI ABRÉGÉ le PRIX SUR L'ÉTIQUETTE.**

**PARTEZ À L'ÉTRANGER EN CLASSE AFFAIRES AU TARIF de LA CLASSE ÉCONOMIQUE.**

Afin que ni vous ni votre portefeuille ne sentent vidé après un vol outre-mer, nous vous offrons le confort réputé de notre Classe Affaires

sur n'importe quel vol international à indicatif CP, au plein tarif de la Classe économique.

En plus, pour seulement 1 \$ supplémentaire, nous vous offrons le transport aérien à partir de plus de 100 villes du pays jusqu'à une ville-porte internationale désignée au Canada.

Ainsi, afin de prendre son vol de correspondance à destination de Bangkok, un habitant

d'Halifax pourra se rendre à Toronto pour la modique somme de 1 \$\*.

Vous pouvez profiter de tous ces avantages et obtenir plus de détails en appelant votre agent de voyages ou un agent Canadien International.

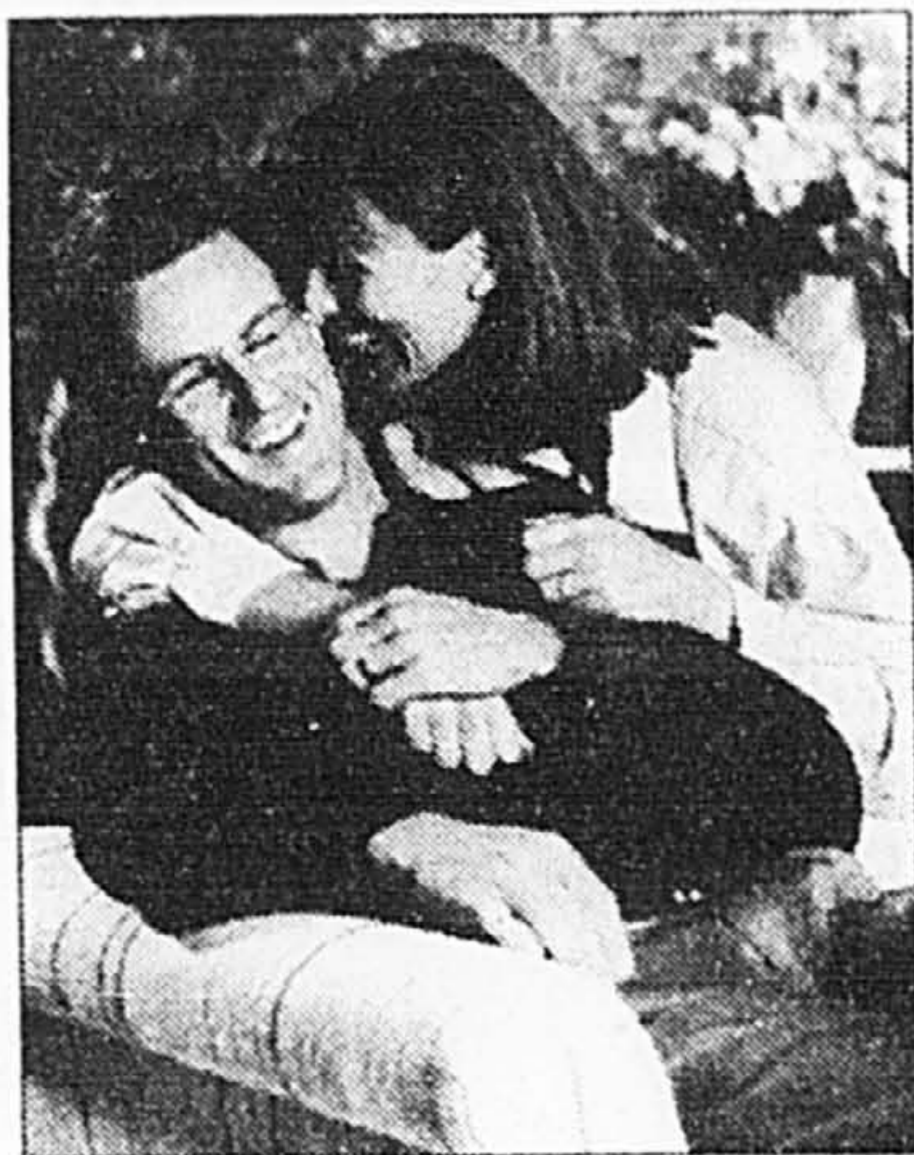
Après tout, si les voyages élargissent vos horizons, pourquoi devraient-ils rétrécir votre budget?



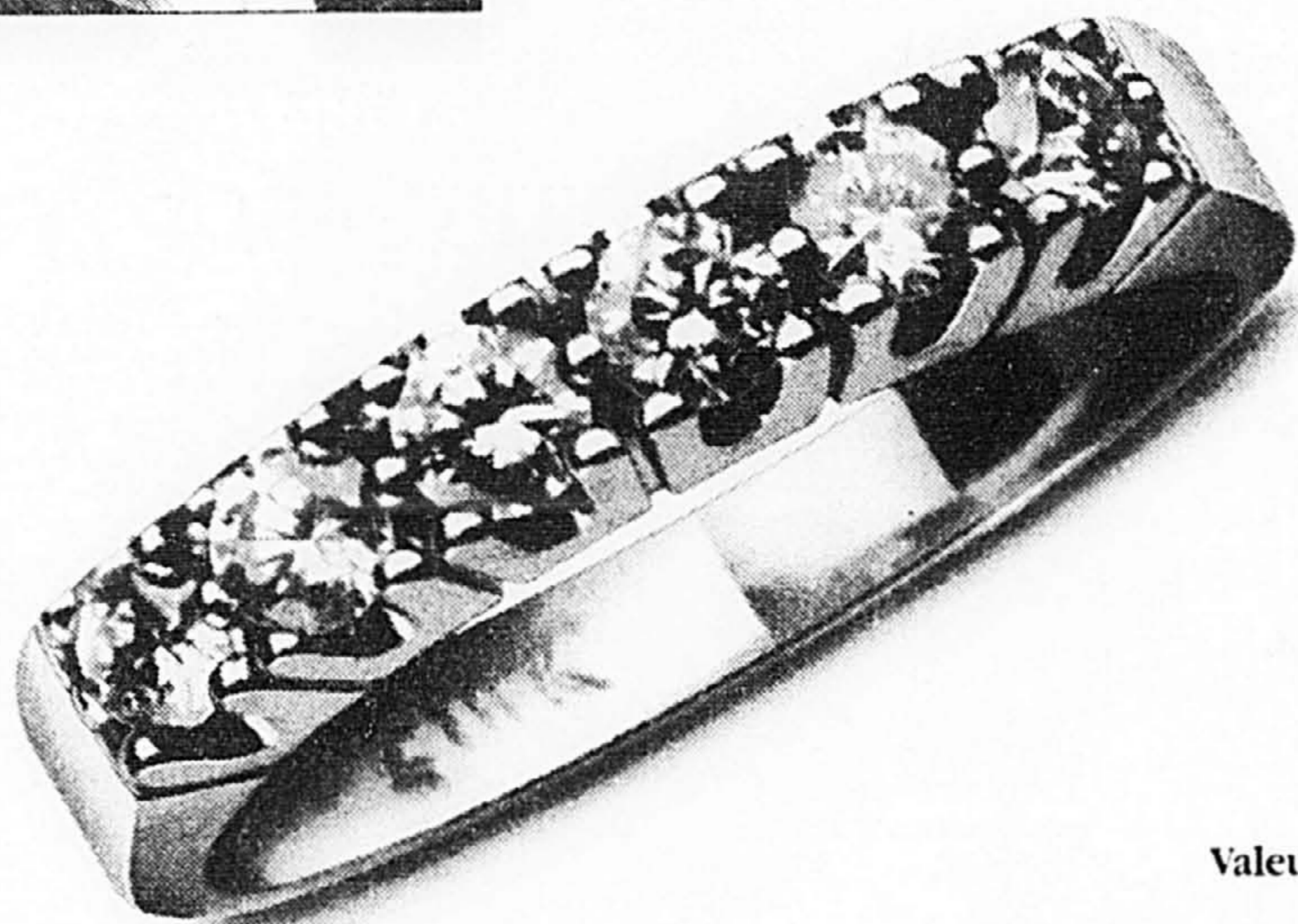
Lignes aériennes Canadien International

\* Le supplément de 1 \$ est offert aux passagers ayant acheté des billets en Première Classe ou en Classe Affaires, ou à plein tarif (sans restrictions) en Classe économique, vers l'une des destinations internationales de Canadien International. Canadien est une marque déposée des Lignes aériennes Canadien International Inc.

## DE LA COLLECTION DE DIAMANTS BIRKS... L'ALLIANCE ANNIVERSAIRE EN DIAMANTS



"Il est peu  
bavard, mais  
il exprime si  
bien ses  
sentiments..."



Création exclusive traduisant des années d'amour, d'attention et de partage. Il s'agit de six diamants Birks taillés par des mains d'experts et parfaitement assortis, enchâssés dans un anneau d'or jaune ou blanc 14 ct. Jamais émotion ne sera plus vivement ressentie que lorsque vous offrirez cette alliance anniversaire en diamants.

Seulement  
**995 \$**  
Valeur de remplacement 1500 \$

# BIRKS

## EN ÉTALAGE J.P. TILFORD PAR SAMUEL SOHN



M. Saul Wexler, Représentant de Samuelsohn, présente une sélection de tissus J.P. Tilford de Samuelsohn pour commandes spéciales: une occasion unique d'éviter les frais de commande spéciale, particulièrement pour ceux dont les mesures sortent de l'ordinaire.

M. Saul Wexler se fera aussi un plaisir de vous parler de la nouvelle collection d'automne du prêt-à-porter J.P. Tilford et de sa place dans votre garde-robe au cours des saisons.

Aucuns frais supplémentaires ce jour-là pour commandes spéciales. Achetez un complet ou un ensemble veston et pantalon de la collection du prêt-à-porter J.P. Tilford et vous recevrez un cadeau. Délais de livraison pour commande spéciale : de 5 à 6 semaines.

Le samedi 24 octobre de 10h00 à 17h00

# HARRY ROSEN

CENTRE ROCKLAND • 735-6227

## Ryan dénonce les affirmations «trompeuses et démagogiques» du manifeste du NON

MARIO FONTAINE

■ Un tissu de faussetes et de demi-vérités. Une entreprise de dénigrement des faits et des personnes. Des affirmations trompeuses et démagogiques. Le ministre Claude Ryan était à court de qualificatifs, hier, pour dénoncer le manifeste du NON distribué la semaine dernière par le Directeur général des élections.

Broché avec celui du OUI, le texte des opposants à l'entente est indigne et mensonger, accuse M. Ryan, et ses auteurs devraient en avoir honte. Car, contrairement à ce qu'ils disent, l'entente de Charlottetown maintient pour l'essentiel, selon lui, les droits et garanties du défunt accord du lac Meech.

«Tantôt, les auteurs mentent carrément, déclare M. Ryan. Tantôt, sciemment ou par ignorance, ils déforment les faits et les textes. Tantôt, ils s'en prennent à la personne du premier ministre du Québec en lui attribuant des gestes qu'il n'a pas faits. Tantôt ils utilisent sans leur consentement, d'une manière démagogique, des propos attribués à de hauts fonctionnaires dans des circonstances plus que douteuses et en les extrayant de tout contexte. Tantôt, ils exploitent sans scrupule la peur viscérale qui sommeille au fond de plusieurs d'entre nous concernant notre avenir collectif».

Cette charge suit celles de Marc-Yvan Côté et de Robert Bourassa lui-même qui, plus tôt cette semaine, sont tous deux tombés à bras raccourcis sur le camp du NON. Le premier ministre Bourassa avait annoncé cette stratégie samedi soir à 5000 parti-

sans, à qui il expliquait que l'objectif des prochains jours était de dénoncer la «fraude intellectuelle de nos adversaires».

Après avoir lu les arguments de ceux qui dénoncent l'entente de Charlottetown, Claude Ryan dit pour sa part s'être senti très triste de voir que le débat était rendu si bas. Car, prétend-il, Charlottetown maintient le caractère distinct du Québec, la garantie sur l'immigration, le droit de veto, la nomination de trois juges québécois à la Cour suprême, le droit de retrait avec compensation financière, etc. Et cela, «en plus des nombreux avantages additionnels» que l'accord procure au Québec.

Il cite à l'appui de sa thèse l'ancien juge à la Cour suprême Louis-Philippe de Grandpré, le sénateur conservateur Gérald Beaudoin et l'ex-ambassadeur Yves Fortier. Les «meilleurs esprits juridiques du pays» qui se sont mesurés au prétoire et disposent de «l'expertise véritable».

En revanche, l'ancien chef du Parti libéral du Québec balaie du revers de la main les arguments des constitutionnalistes opposés à l'accord: des «experts qui enseignent dans des universités et qui sont habitués d'avoir raison avec des groupes d'étudiants». En début de campagne, onze professeurs de droit constitutionnel de cinq universités concluaient que le Québec n'obtient pas, dans cet accord, toutes les garanties nécessaires pour protéger efficacement sa position minoritaire dans le cadre des institutions fédérales.

Les textes juridiques de l'entente ont été disponibles une semaine après la date limite fixée aux camps du OUI et du NON pour la remise de leur point de vue. «Quand on fait de grosses erreurs, si on prévient le Directeur général des élections, c'est sûr qu'il va vouloir s'adapter pour que la vérité soit respectée», rétorque M. Ryan.



### En bref

#### UN NON MASSIF DANS SAINT-JEAN

■ Dans le comté «baromètre» de Saint-Jean, c'est un NON massif que les électeurs s'approprieraient à servir à l'entente de Charlottetown. Selon un sondage effectué entre le 4 et le 13 octobre pour le compte du journal *Le Canada français* par un groupe ayant à sa tête le sociologue Robert Ménard, professeur au cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, le NON recueillerait 67 p. cent des intentions de vote et le OUI seulement 33 p. cent. Avant répartition des indécis, ces pourcentages sont respectivement de 50 p. cent et 24,6 p. cent. La marge d'erreur de ce sondage, qui a été réalisé au moyen d'entrevues téléphoniques auprès de 780 personnes, est de 3,9 p. cent, 19 fois sur 20.

#### REGROUPEMENT POUR L'ANNULATION

■ Une assemblée organisée par le Regroupement progressiste pour l'annulation aura lieu demain à 19h30 au 1710 de la rue Beaudry, à Montréal. Pour cet organisme, les camps du OUI et du NON n'ont rien à offrir qui puisse améliorer les conditions de vie de travail des personnes ayant un emploi et la situation des personnes frappées par le chômage.

#### LA «FOIRE» DU OUI

■ La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) a déploré hier ce qui lui est apparu comme un manquement aux règles d'éthique entourant normalement les assemblées publiques dans l'institution universitaire: le fait que le camp du OUI y ait «transformé en foire» mardi soir la visite de Robert Bourassa. Plusieurs partisans du OUI provenant d'autres institutions scolaires, entre autres de l'Université Concordia, ont été vus s'amenant à l'UdeM à bord de plusieurs autobus et se seraient imposés comme «des éléments perturbant le but premier de la rencontre». Et l'organisation du camp du OUI aurait eu la main haute sur le déroulement de l'assemblée et, selon la FAECUM, particulièrement sur la console contrôlant les micros des divers intervenants.

#### RÉFÉRENDUMS ETUDIANTS

■ C'est aujourd'hui que seront dévoilés simultanément à Québec et à Montréal les résultats des référendums tenus ces derniers jours dans 17 des 61 institutions collégiales du Québec. Ces référendums se sont déroulés surtout dans les régions de Québec et de Montréal, où quelque 56 000 étudiants étaient invités à dire à l'avance comment ils voteront au référendum du 26 octobre. On s'attend à une victoire du NON...

#### ERREUR DE BRILLE

■ Les non-voyants québécois devront faire l'objet d'une attention spéciale lors du référendum du 26 octobre. Une erreur technique a en effet interverti l'inscription en braille du OUI et du NON sur les bulletins de vote spéciaux qui leur sont réservés. Au bureau du Directeur général des élections toutefois, on signalait que l'information adéquate serait diffusée sur la radio Magnétothèque pour avertir ces personnes. Même si quelques milliers de bulletins sont touchés, il n'y aurait pas plus de 500 personnes qui se servent du braille, explique-t-on. Déjà au DGE on avait prévu des gabarits spéciaux pour permettre aux non-voyants de voter en toute connaissance de cause.

#### OUI POUR UNE MEILLEURE ÉCONOMIE

■ Deux importants regroupements du monde des affaires du Canada ont donné mardi leur appui au OUI. L'Association canadienne des pâtes et papiers et l'Association canadienne des manufacturiers ont fait savoir, respectivement depuis Montréal et Toronto, qu'elles voient dans l'acceptation majoritaire de l'entente de Charlottetown un moyen de permettre au Canada de rétablir son économie sur une base solide. Selon les deux organismes, il est grandement temps que les dirigeants politiques, après avoir consacré beaucoup d'énergie au débat constitutionnel, s'occupent enfin de l'économie.

**PLUS DE  
3 000 POINTS  
OFFERTS,  
CETTE  
SEMAINE,  
DANS**

La Presse

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

**77842780**

Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

CLUB Multi points

RÉFÉRENDUM 92

## Les chauffeurs de la STCUM invités à voter NON dans une circulaire syndicale

DENIS LESSARD

■ Il n'y a pas que des entreprises qui disent à leurs employés comment voter. Le syndicat des 4000 chauffeurs de la STCUM a envoyé une lettre circulaire à ses membres prônant le NON au référendum, un geste contraire à la loi référendaire.

« On ne nous empêchera pas de parler, qu'ils me poursuivent s'ils le veulent », de déclarer hier à La Presse Maurice Vézina, le président du syndicat des chauffeurs d'autobus de la STCUM, affilié à la FTQ. Selon lui, le mouvement

syndical a tout à fait le droit de faire les recommandations qu'il désire à ses membres.

Mais M. Vézina considère qu'il en va autrement pour les corporations qui, elles, sont en conflit d'intérêts. « Elles reçoivent des avantages d'Ottawa et de Québec; allez voir ce que Bombardier et Laurent Beaudoin paient comme impôts, vous serez surpris », de lancer le syndicaliste.

M. Vézina affirme qu'un sondage maison réalisé récemment auprès des chauffeurs montre que 90 p. cent d'entre eux appuient le NON au référendum.

Selon la loi sur les consulta-

tions populaires, toute publication en faveur de l'un ou l'autre camp doit être comptabilisée par l'agent officiel de ce camp. Depuis deux jours, l'organisation du NON a pointé plusieurs entreprises qui avaient suggéré à leurs employés de voter OUI. Un tenant du OUI a toutefois tenu à souligner la démarche identique du syndicat.

Dans le bulletin interne, *En bout de ligne express*, qui vient d'être distribué aux chauffeurs, le syndicat dit qu'il « faut dire non à MM Bourassa et Mulroney ». Le mouvement syndical « n'a pas l'habitude de se mêler de politique fédérale », mais se croit cette fois-ci obligé d'intervenir compte tenu des enjeux.

Dans son bulletin, le syndicat des chauffeurs soutient que l'entente sur la main-d'oeuvre est insuffisante, que la loi 101 reste menacée par l'accord et que la garantie de 25 p. cent des sièges aux Communes n'est « que la garantie de la minorisation perpétuelle du Québec ».

En conclusion le syndicat réfère même ses membres aux copies de l'entente constitutionnelle annotée par le camp du NON, « pour de plus amples informations ».

## La querelle constitutionnelle n'influe pas sur la position des partis

■ Les conclusions d'un sondage effectué récemment par l'Institut Gallup donnent à penser que la querelle constitutionnelle actuelle n'influe pas sur la position des partis nationaux au sein de l'électorat, qui demeure pratiquement inchangée par rapport au mois dernier. C'est ainsi que les conservateurs jouissent de l'appui de 22

qui a gagné un point à 9 pour cent à l'échelle nationale, la campagne du NON de Preston Manning semble lui avoir profité en Ontario, puisqu'il peut désormais compter sur dix pour cent des intentions de vote dans cette province.

Pour leur part, les Québécois continuent de bouder le gouvernement Mulroney, pour le plus grand bien des libéraux, qui y ont repris la première place avec 38 pour cent des intentions de vote, une augmentation de quatre points. Le Bloc québécois vient en deuxième place avec 32 pour cent, une baisse de cinq points. Les conservateurs demeurent en troisième place avec 15 pour cent — trois points de moins que le mois dernier — tandis que le NPD a gagné cinq points à 14 pour cent.

Dans les provinces de l'Atlantique, les libéraux mènent avec 52 pour cent des intentions de vote (contre 56 pour cent en septembre). Les conservateurs bénéficient de l'appui de 31 pour cent des électeurs de cette région, un gain de cinq pour cent, tandis que le NPD demeure en troisième place à

11 pour cent, une baisse de deux points.

Dans les Prairies, les électeurs délaissent de plus en plus le NPD pour favoriser les deux partis traditionnels. Les libéraux ont en effet gagné six points à 38 pour cent et les conservateurs, cinq points à 25 pour cent. Le NPD est tombé de 29 à 18 pour cent, et le Reform Party, à 19 pour cent, a gagné un point depuis le mois dernier.

Enfin, en Colombie-Britannique, les néo-démocrates se sont hissés de 24 à 33 pour cent. Les libéraux demeurent toutefois en tête avec 35 pour cent, même s'ils ont perdu trois points. C'est le Reform Party qui a le plus souffert des gains du NPD, puisqu'il est maintenant ex-aequo avec les conservateurs à 14 pour cent.

Les conclusions du sondage se fondent sur 1007 interviews effectués entre le 15 et le 19 octobre 1992 auprès de Canadiens âgés de 18 ans ou moins. Un échantillon de cette ampleur donne des résultats exacts à 3,1 pour cent près dans 19 cas sur 20.

### SONDAGE GALLUP

pour cent des électeurs, une hausse d'un point sur septembre; les libéraux, à 44 pour cent, n'ont connu aucun changement, pas plus que les néo-démocrates, qui demeurent à 18 pour cent.

On a noté par contre des fluctuations dans les intentions de vote à l'échelle régionale: en Ontario, les libéraux demeurent en tête à 50 pour cent, mais ils n'en ont pas moins perdu quatre points depuis le mois dernier; les conservateurs demeurent stables à 24 pour cent, tandis que les néo-démocrates, à 16 pour cent, ont perdu un point. Quant au Reform Party,

## Edmonston songe déjà à l'après-victoire du NON

JULES BELIVEAU

■ Après la victoire du NON au référendum, Phillip Edmonston ne voit rien de plus urgent et important que la relève de l'économie et la « guérison de nos plaies ».

Pour le seul député du Nouveau parti démocratique du Québec et par ailleurs le seul représentant néo-démocrate à la Chambre des communes à faire campagne pour le NON, il ne fait absolument aucun doute que les Canadiens rejeteront majoritairement l'entente de Charlottetown. « Une victoire du OUI, s'esclaffe-t-il, je n'ai jamais pensé à ça! »

Loin de réclamer la démission de l'actuel gouvernement fédéral, le député de Chambly recommande dès le 27 octobre, le premier ministre Mulroney convoque une conférence des premiers ministres vouée à la recherche « des solutions aux vrais problèmes qui affligent notre pays ».

Selon lui, cette nouvelle conférence au sommet devrait notamment s'attaquer au fléau social et économique du chômage, mettre au point un programme national de réfection des infrastructures, routes, ponts, égouts, traitement des eaux usées, etc. et préparer des échéanciers précis afin d'éliminer progressivement des barrières tarifaires interprovinciales qui, souligne-t-il, freinent la libre circulation des biens et des services au Canada et nuisent au libre-échange sur l'ensemble du territoire canadien.

Le député Edmonston souhaite également, « pour améliorer l'efficacité du fédéralisme », que le gouvernement fédéral multiplie les ententes administratives visant une décentralisation des pouvoirs au profit des niveaux de gouvernement qu'il juge plus aptes à offrir des services mieux adaptés aux besoins des citoyens. « Il faut négocier au plus tôt ce type d'entente sans qu'on ait besoin de modifications constitutionnelles, dit-il, surtout dans les sphères de compétences ou le gouvernement central a manifesté sa volonté de se retirer. »

Phillip Edmonston réclame enfin l'abolition de la Loi sur les Indiens et l'abolition du Sénat.

De l'actuelle Loi sur les Indiens, il souligne qu'elle est « raciste et rétrograde » et qu'elle n'aide en rien les autochtones dans leur volonté d'affirmer leur dignité, d'être responsables de la vie de leurs communautés et d'être considérés comme des citoyens à part entière.

Et du Sénat actuel, le député néo-démocrate proclame que, en plus d'être la source d'une profonde frustration dans certaines

## Les soins de santé menacés, selon Judy Rebick

Presse Canadienne WINNIPEG

■ La dirigeante du Comité canadien d'action sur le statut de la femme, Mme Judy Rebick, estime que l'accord de Charlottetown menace le système canadien de soins de santé.

Le danger provient des dispositions qui accordent aux provinces des pouvoirs additionnels dans des domaines de compétence partagée fédérale-provinciale, a soutenu Mme Rebick, hier, au cours d'une tribune radiophonique.

La dirigeante féministe a affirmé que l'accord permettra aux provinces de limiter la capacité du gouvernement fédéral d'utiliser son pouvoir de dépenser pour promouvoir l'universalité des programmes sociaux.

Les tribunaux ne peuvent obliger le Canada à avoir un régime universel d'assurance-santé, malgré ce que stipule la section de l'accord sur le système national et universel de soins de santé. « En réalité, a-t-elle poursuivi, le document fournit aux gouvernements les instruments nécessaires pour démanteler les programmes sociaux nationaux. »

# Vous pouvez enfin vous permettre de confondre plaisir et affaires.



Denis Tremblay. Samedi, 10 h 40. Comme d'habitude, Denis prend le temps de promener Max. Il sait qu'un ami de longue date est de passage en ville. Un appel et rendez-vous qu'il ne ratera pas. Coût : 0 \$.

**199 \$ 299 \$** **COÛT D'APPEL 0 \$**

Le prix indiqué ne correspond pas nécessairement aux modèles de téléphone présentés.

Offrez-vous enfin l'outil de communication le plus profitable pour vos affaires. Et profitez-en gratuitement durant vos heures de loisir. Pour seulement 199 \$, vous pouvez équiper votre voiture d'un nouveau téléphone cellulaire ou vous offrir un modèle transportable. Et vous avez le choix parmi des marques bien connues comme Motorola, Audiovox, DiamondTel, Ericsson et bien d'autres. Pour bénéficier de cette offre très spéciale, vous n'avez qu'à souscrire au programme « J'ai tout mon temps »<sup>MC</sup> de Cantel.

Le nouveau programme « J'ai tout mon temps », vous permet de parler gratuitement et autant que vous le désirez les soirs et les fins de semaine\* jusqu'au 31 décembre 1992. Après cette date, chaque minute d'antenne durant ces mêmes périodes ne vous coûtera que dix cents au lieu du tarif d'heures de pointe de cinquante-cinq cents de cette promotion.

Alors que ce soit pour le plaisir ou le travail, profitez-en! Vous avez tout votre temps, les soirs et les fins de semaine, quand vous avez les bonnes connexions. Avec Cantel, le chef de file en matière de cellulaire au Québec.

Rendez-vous donc sans tarder chez votre détaillant Rogers Centre de service Cantel.

**CANTEL**  
LE POUVOIR DU RÉSEAU<sup>MC</sup>

\*Des prix spéciaux sur les téléphones sont offerts aux nouveaux clients qui optent pour une entente à période fixe de 36 mois à 39,95 \$ par mois selon le programme « J'ai tout mon temps ». Le temps d'antenne gratuit s'applique au temps d'antenne local et couvre la période du lundi au vendredi de 20 h à 7 h et toute la fin de semaine à compter de la mise en service jusqu'au 31 décembre 1992. Ces périodes peuvent être modifiées. Le programme « J'ai tout mon temps » est également disponible, à raison de 39,95 \$ par mois, sans l'achat d'un téléphone. Certaines conditions s'appliquent. Une approbation de crédit est nécessaire. Les taxes, les frais d'accès au système et de mise en service sont en sus. Cette offre est assujettie à l'approbation de l'organisme de réglementation et est bonne pour une période limitée. Certains frais d'installation peuvent s'appliquer.

MONTRÉAL		MONTRÉAL		LAVAL		ST-LAURENT	
770, rue Notre-Dame ouest (à l'intersection de la rue Université)	875-9512	5954, boulevard Métropolitain est (entre les boul. Lacordaire et Langelier)	257-8826	3364, boulevard St-Martin ouest (entre les boul. Daniel-Johnson et Chomeday devant le Centre 2000)	682-2640	6315, Ch. Côte-de-Liesse (près du boul. Cavendish)	738-3833

Quelle chance  
que vous  
soyez abonné  
à La Presse!

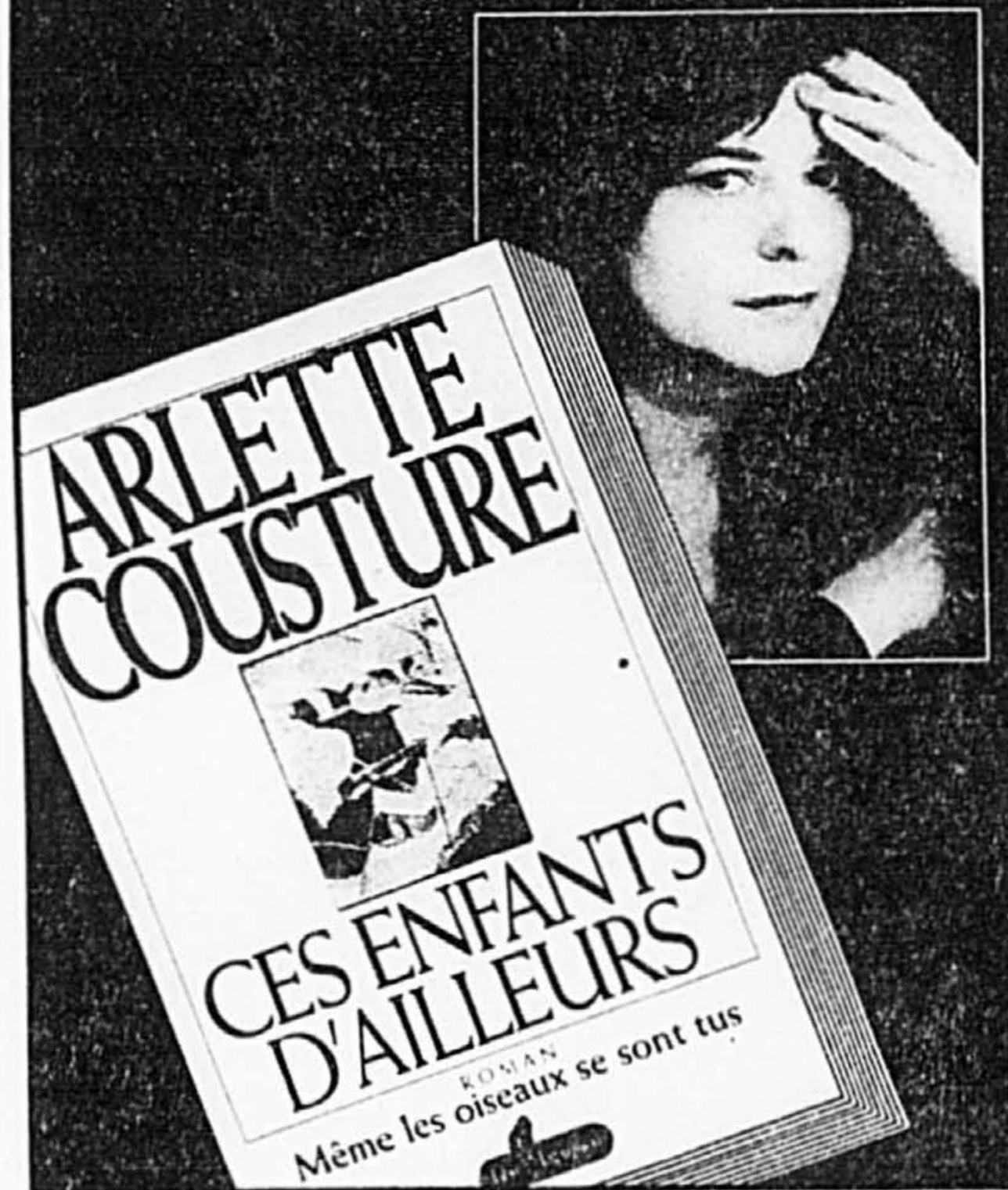
Si votre nom apparaît sur cette liste:

M. Loiseau de Verchères.....	n° 284124L02
Mme Deslauriers de Beloeil.....	n° 286265D01
Mme Arel de Ste-Julie.....	n° 286844A01
Mme Demers de Deux-Montagnes.....	n° 210905D13
M. Dubuc de Montréal.....	n° 212001D02
M. Léonard de Montréal.....	n° 212480L02
M. Sauvè de Lasalle.....	n° 216440S02
M. Amyot de Montréal.....	n° 218144A00
M. Corbeil de Montréal.....	n° 220044C00
Mme St-Michel de Boucherville.....	n° 222007S01
M. Reeves de Longueuil.....	n° 222142R00
M. Gadbois de Boucherville.....	n° 222663G04
M. Martineau de St-Lambert.....	n° 224219M00
Mme Trudeau de Montréal.....	n° 229305T00
Mme Sarrazin de Montréal.....	n° 229885S00

**VOUS GAGNEZ!**

Un exemplaire dédié  
du plus récent roman  
d'Arlette Cousture  
**CES ENFANTS D'AILLEURS,**  
publié aux Éditions Libre  
Expression et bientôt  
en vente dans toutes  
les librairies.

**BIENTÔT!**



Quotidiennement, jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 1992, nous publierons les noms de 15 abonnés, ceux-ci gagneront automatiquement le livre d'Arlette Cousture, offert par Libre Expression et La Presse.

La valeur totale des prix offerts est de 5988\$. Le texte des règlements est disponible à La Presse.

Veuillez accorder un délai de deux semaines pour la livraison de votre prix.

Nos fidèles abonnés

ont des avantages!

Abonnez-vous dès maintenant

au 285-6911

La Presse

Libre Expression

## Le gouvernement n'a pas bougé à Akwesasne jusqu'à ce que j'intervienne, affirme Parizeau

Presse Canadienne

Choqué par les propos du ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, qui a maltraité sa position sur les questions autochtones, Jacques Parizeau a révélé hier soir à Laval le rôle qu'il a joué pour sensibiliser le premier ministre Robert Bourassa à la crise d'Akwesasne, cette réserve située à cheval sur la frontière canado-américaine à la hauteur de Cornwall.

Il a expliqué que le gouvernement avait refusé de s'impliquer jusqu'au moment où il a accepté, à la demande du chef de l'Assemblée des premières nations (Québec-Labrador), Konrad Sioui, d'intervenir personnellement auprès du premier ministre Bourassa.

«Je n'en ai jamais parlé, a-t-il dit, mais quand j'ai vu M. Ryan commencer à m'attaquer quant au rôle que j'aurais joué selon lui au moment de la crise autochtone, alors là, mon devoir de réserve disparaît un peu.»

M. Parizeau a aussi expliqué que son rôle a quand même été

### Le N.Y. Times souhaite une victoire du OUI

Presse Canadienne  
WASHINGTON

Le New York Times souhaite que le OUI l'emporte au Canada.

Dans un éditorial paru dans son édition d'hier, intitulé «Yes-Oui for Canada», l'influent quotidien new yorkais prend position au sujet du référendum de lundi prochain.

Le quotidien estime que l'entente de Charlottetown est un compromis qui permettra de préserver et d'améliorer le Canada. Cette entente permettra également au Québec de demeurer au sein de la fédération, donnant ainsi l'occasion aux provinces de poursuivre une collaboration économique fructueuse.

Il s'agit là d'un point important pour les États-Unis, estime le journal.

«L'intérêt des États-Unis est dans une solution garantissant la stabilité et la solidité de son allié le plus fiable et de son plus grand partenaire commercial», indique-t-il.

Le New York Times estime qu'à moins d'une victoire du OUI dans toutes les provinces, le Canada sera condamné à davantage de «querelles paroissiales».

assez mineur et qu'il s'est impliqué parce qu'il pensait que l'intérêt public le demandait.

«Le gouvernement ne voulait pas bouger, a-t-il raconté, il y avait déjà eu un mort et M. Sioui m'a téléphoné en me disant qu'il cherchait à faire bouger le minis-

tre de l'époque, M. Sam Elkas, qui refusait de s'engager. Il m'a demandé si je pouvais faire quelque chose.

«J'ai alors rejoint le premier ministre quelque temps après et je lui ai dit que cela n'avait pas de bon sens et d'envoyer la Sûreté

du Québec immédiatement... Dans le courant de la même journée, M. Bourassa a répondu à mon appel en envoyant la SQ. L'ordre a finalement été rétabli.»

L'intervention de M. Parizeau dans cette crise a été confirmée hier par M. Sioui.



## YENS, MARKS, DOLLARS ET TIRELIRE

Quels sont les liens entre les grands mouvements économiques planétaires et les hauts et les bas de votre tirelire? Si après avoir posé la question à votre gérant de banque vous n'en savez toujours pas plus, regardez

Questions d'argent en direct, le nouveau magazine économique sur les ondes de Radio-Québec.

Questions d'argent en direct, le jeudi à 20 h.

L'autre télé. L'autre vision.

Radio Québec

DÉCOUVREZ LES  
TOUT NOUVEAUX  
DESSOUS  
BODYSHAPERS DE  
DAISYFRESH,  
PROFITEZ D'UNE  
OFFRE SPÉCIALE  
ET COUREZ  
LA CHANCE  
DE GAGNER UNE  
VOITURE SPORT  
MIATA DE MAZDA!  
TOUT ÇA À LA BAIE,  
ÇA VA DE SOI!



#### COMBINAISON-CULOTTE DE SUPERMAINTIEN

1. Tissu floral élastique avec plastron amincissant. Avec bonnets à armature pour mieux flatter la silhouette. Blanc ou noir. N° 6685. 34 à 38, B: 36 à 38, C. 35\$ ch. 36 à 38, D. 36\$ ch.

#### CALEÇON DE SUPERMAINTIEN, COURT

2. Fait d'un tissu floral élastique délavé et doté d'un plastron amincissant au devant. Blanc en M.G.TG.TTG.TTG.; noir ou rose fard en M.G.TG.TTG. N° 6681. Tailles M.G. 16\$ ch. Tailles TG.TTG.TTG. 17\$ ch.

#### CALEÇON DE SUPERMAINTIEN, MI-CUISSÉS

3. Fait d'un tissu floral élastique délavé et doté d'un plastron amincissant au devant. Blanc en M.G.TG.TTG.TTG.; noir ou rose fard en M.G.TG.TTG. N° 6683. Tailles M.G. 20\$ ch. Tailles TG.TTG.TTG. 21\$ ch.

#### OFFRE SPÉCIALE DU FABRICANT

Avec tout achat de 25 \$ ou plus de dessous Bodyshapers de Daisyfresh, vous pourrez recevoir un sac de sport du fabricant! (Frais de manutention de 2,95 \$.)

#### COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UNE MIATA!

Aucun achat n'est nécessaire pour participer à ce concours Daisyfresh! Tous les détails à la Baie.

Le choix de couleurs varie selon le magasin. Magasins exceptés: Jardins Dorval, la Place Vertu et Place Fleur de lys.

ON PEUT PAS DEMANDER MIEUX!

LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson